

Bulletin Municipal
janvier-juin 2019

Le p'tit Vezinais



www.mairie-de-vezins.com

Vezins!



Vente & dépannage

- ✓ Ordinateur PC
- ✓ Mac
- ✓ Smartphone
- ✓ Tablette
- ✓ Alarme
- ✓ Vidéo-surveillance
- ✓ Domotique

☎ **02 41 555 661**

3 rue du breuil lambert 49340 Nuillé



SARL CHARLOS
THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS
POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX
☎ 02.41.64.96.93
E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr



GODIN Paysage
La Maillanderie
49340 VEZINS
02 41 30 74 05
frederic.godin@live.fr

- Entretien et aménagement du jardin et des espaces verts
- Conception, dessin et création de parcs et jardins
- Travaux de construction et d'ouvrages paysagers
- Étude paysagère et services de jardinage

50% DÉDUCTIBLE D'IMPÔTS*
*Applicable selon les normes en vigueur



Delphine & Richard BIRAUD
vous accueillent du
Lundi au Samedi.
07.86.02.97.45

ESTIMATION OFFERTE
ACHAT, VENTE, LOCATION

46, Boulevard de la Victoire à CHOLET
www.ocoeurdelimmo.fr

Sarl La Clé Des Champs
Alain Cottenceau



VENTES
NEUF ET OCCASION
MÉCANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE

38 rue de la Libération 49340 Nuillé
Tél : 02-41-62-74-44 www.cle-des-champs.fr

Édito

Les P'tits Vezinais sont une publication municipale.

Éditeur :

Mairie Place Flandres Dunkerque
49430 Vezins

☎ 02 41 49 02 60 - ☎ 02 41 49 02 63

@ mairie@mairie-de-vezins.com

www.mairie-de-vezins.com

f Commune de Vezins

Directrice de la Publication : Nadia BOUHATMI

Comité de rédaction :

M. le Maire,
Adjoint au Maire, Marylène Cottenceau,
Franck Robin, Liliane Tijou,
Pierre Herbreteau, Nadège Onillon

Conception et Impression : L'Écrivain Public

Distribution : Bénévoles

Diffusion : 850 exemplaires

Monsieur le Maire et le Comité Communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.

Pour le P'tit Vezinais de juillet 2019, la date limite est fixée au 15 mai.

Boulangerie-Pâtisserie
BESSON C et D.



Pains spéciaux,
chocolats maison
Pâtisserie, pièces montées,
lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale

14, place du Général de Gaulle - 49340 Vezins

Sommaire

04

Vie Communale

17

Infos Mairie

23

Enfance et Jeux

26

Associations

33

Infos diverses

36

Intercommunalité

39

Infos pratiques

Angela Coiff'



Salon Mixte - Coiffeur Visagiste

12 Place du Général de Gaulle
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 96 04

Salle Climatisée

Samedi non stop



Chères Vezinaises, Chers Vezinois,

La parution de notre premier P'tit Vezinois de l'année 2019 est toujours l'occasion de faire un tour d'horizon complet des actions réalisées au cours de l'année écoulée.

Aussi, je suis très heureux au nom du Conseil Municipal de vous souhaiter une très bonne année

2019, en espérant qu'elle vous apportera tout ce dont vous avez besoin pour vous et vos familles.

Je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent et dont les aléas de la vie n'épargnent malheureusement pas.

À travers cet éditorial, je tenais à rappeler qu'il est important de reconnaître l'ensemble du Conseil Municipal dans ses fonctions car à l'approche du terme de la mandature, la tendance générale de mes collègues au niveau National est à la démission et au mieux, au non-renouvellement à l'issue du mandat.

Il est vrai que l'État n'a pas épargné les élus territoriaux et au premier rang d'entre eux... les Élus Locaux, souvent chargés de tous les maux, souvent taxés d'immobilisme mais en fait privés des moyens d'exercer leurs compétences. Ajouter à cela une double pression : celle de devoir réaliser le budget communal en équilibre (alors que l'État s'autorise le déficit), celle de ne pas pouvoir grever des dépenses de fonctionnement par l'embauche. C'est donc une action à flux tendu en permanence. Dans ce contexte, les choix sont complexes, les arbitrages délicats. Et l'administré ne le voit malheureusement pas...

Parallèlement, les strates de décisions se multiplient rendant à chaque fois très compliqués l'aboutissement de projets, la réalisation d'équipements, la prise en compte des besoins quotidiens (comme exemple la lenteur administrative pour

la construction de la future gendarmerie ou bien encore pour la future déchetterie). Parce que les règles se décident sans concertation véritable, parce que chacun y va de sa critique, parce que la colère des usagers est légitime et fondée, mais souvent injuste et en méconnaissance de cet environnement de gouvernance et parce qu'entre la prise en main des dossiers s'écoulent de longs mois avant que les choses bougent. Vous trouverez néanmoins dans ce bulletin une bonne partie des réalisations ou actions réalisées qui ont été faites en 2018 sur notre commune.

Nous avons aussi entendu la parole présidentielle que l'on soit d'accord ou pas, ne bafouons pas la démocratie et reconnaissons à ce propos, une vertu : celle de considérer que l'État Jacobin doit être remis en cause pour un retour aux fondamentaux, afin de se consacrer à la vérité du terrain. Sachons nous en servir, sans querelles partisans qui nuiraient à nos intérêts communs et aux premiers d'entre eux, **la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.**

Je tiens vivement à remercier mes Adjoints et l'ensemble des Conseillers Municipaux pour leur implication et la qualité de leur travail au sein de la Commune mais aussi au sein de notre Agglomération.

Je remercie le personnel communal, pour le travail effectué et dont l'expérience et la polyvalence sont appréciables pour notre collectivité.

Enfin, pour terminer, je souhaite à tous les bénévoles et aux présidents des associations vezinaises et intercommunales ainsi qu'à leurs adhérents, une excellente année 2019. Rendez-vous au mois de juillet pour le 2^{ème} P'tit Vezinois de 2019.

Amitiés,
Cédric VAN VOOREN.



COMMISSION FINANCES - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE



Président
Cédric VAN VOOREN, Maire
☎ 02 41 49 02 60
@mairie-de-vezins49@wanadoo.fr

MEMBRES



Valérie CHOIMET



Claude POISSONNEAU



Arnaud MURZEAU



Michel HERVÉ

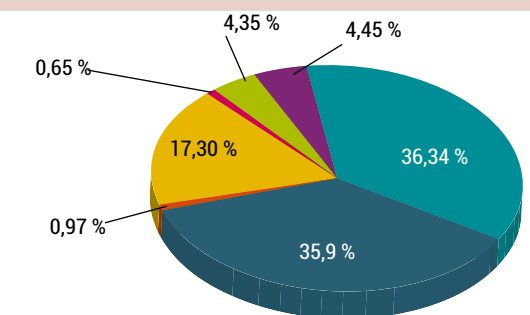


Nadia BOUHATMI

BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE – Crédits votés

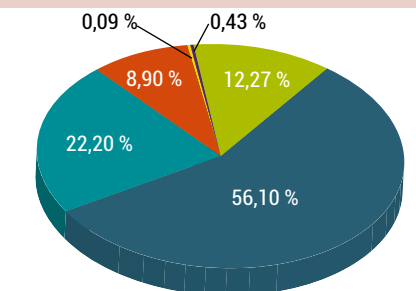
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

11 - Charges à caractère général :	413 050 €
12 - Charges de personnel :	418 000 €
14 - Atténuation de produits :	11 200 €
65 - Autres charges de gestion courante :	199 000 €
66 - Charges financières :	7 500 €
67 - Charges exceptionnelles :	350 €
42 - Transfert entre sections :	50 000 €
23 - Virement à la section d'investissement :	51 150 €
TOTAL DÉPENSES :	1 150 250 €



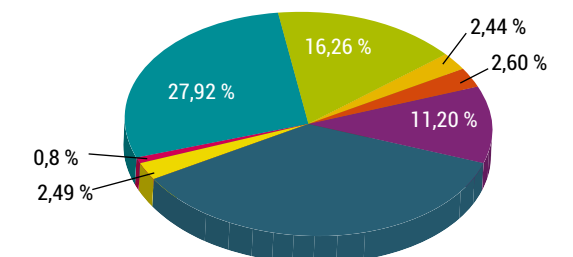
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13 - Atténuation de charges :	5 000 €
70 - Produits des services :	141 100 €
73 - Impôts et taxes :	645 250 €
74 - Donations et participations :	255 300 €
75 - Autres produits de gestion courante :	102 500 €
76 - Produits financiers :	100 €
77 - Produits exceptionnels :	1 000 €
TOTAL RECETTES :	1 150 250 €



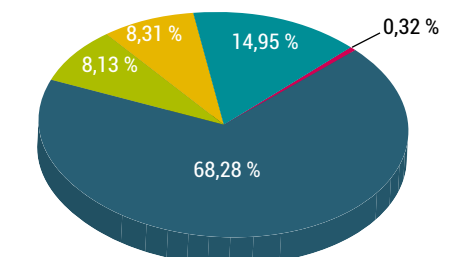
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1641 - Capital d'emprunts :	100 000 €
20 - Immobilisations incorporelles :	15 000 €
275 - Cautions versées :	1 000 €
Opération 100 - Achat de terrain :	16 000 €
Opération 200 - Bâtiments :	68 900 €
Opération 300 - Voirie :	222 200 €
Opération 400 - Achat de matériel :	15 300 €
Opération 505 - Création espaces verts :	5 000 €
Opération 506 - Coulée des Douves :	171 750 €
TOTAL DÉPENSE :	615 150 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

10 - Dotations diverses :	92 000 €
13 - Subventions d'investissements :	2 000 €
16 - Emprunts :	420 000 €
28 - Transfert entre sections : amortissement :	50 000 €
021 - Virements de la section de fonctionnement :	51 150 €
TOTAL RECETTES :	615 150 €



TARIFS COMMUNAUX 2019- 2020 - SALLES COMMUNALES

ACTIVITÉS		Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux,	Vezins	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	310 €	160 €	470 €
	Extérieur	530 €	265 €	790 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe...)	Vezins	220 €	125 €	345 €
	Extérieur	275 €	175 €	445 €
Vin d'honneur	Vezins	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	75 €	55 €	130 €
Chauffage au-delà de 4 heures	par heure	25 €	20 €	/

Toute heure débutée sera facturée



Arrhes	50 % du montant de la location
Caution forfaitaire	750 €
Caution ménage	150 €
Vidéoprojecteur + sono	la journée 50 €

RAPPEL

Les contrats seront établis au nom du locataire réel. Donc, tous les chèques et attestations d'assurances seront établis au nom du locataire.

• Pour les mariages, un bulletin de mariage sera demandé à l'état des lieux de sortie.

• **Les associations** culturelles, sportives et de loisirs (hors associations scolaires) ont droit à une location gratuite d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi qu'un tarif réduit par an de 75 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe), que cela soit pour une manifestation payante ou non payante.

De même, les associations pourront bénéficier d'une location gratuite d'une des salles, pour l'organisation d'une assemblée générale au cours de l'année ou une galette des rois (uniquement du 1^{er} au 31 janvier) sous réserve de disponibilité.

Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

• **Les écoles ou associations scolaires** (OGEC, APEL, APEC) seront considérées comme une même entité et ont droit par an à deux locations gratuites d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi que deux tarifs réduits de 75 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe). Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations vezinaises.

ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2019

Associations	Montant attribué
OCCE – École Publique (prix : 24 €/élève)	2 496 €
APEL – École Privée (prix : 24 €/élèves)	2 280 €
OGEC – École Privée (trajets)	4 820 €
Amicale des Donneurs de Sang	180 €
Olympique Sportive Tourlandry-Vezins-Chanteloup	850 €

Associations	Montant attribué
Bibliothèque Marque-Pages	3 400 €
Groupement de protection des cultures	522 €
UNC Vezins	200 €
Comité des Fêtes	3 000 €
Union Nationale des Combattants	200 €

TARIFICATIONS DIVERSES

TABLES ET BANCs	
Lot : 1 table et 2 bancs	5,00 €
Pour chaque lot supplémentaire	2,00 €
La location est gratuite pour les associations de la commune	

FRAIS DE GARDE ANIMAUX ERRANTS	
Forfait de prise en charge	60,00 €
Hébergement journalier	25,00 €

PARCELLE DE JARDIN	
Parcelle de jardins communaux	à l'année 60,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE		
Repas enfant vezinais	3,85 €	Inscription tardive 1,00 € en plus du prix du repas applicable
Repas enfant extérieur	4,30 €	Bris de vaisselle 0,55 €
Repas adulte	5,25 €	Bris de couvert 0,50 €
Inscription non annulée	1,00 € en plus du prix du repas applicable	

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi en période scolaire)		
Quotient familial CAF/MSA	Tarifs familles Vezins	Tarifs familles extérieures
Quotient inférieur à 600 €	1,05 € la demi-heure soit 2,10 € l'heure	1,25 € la demi-heure soit 2,50 € l'heure
Quotient entre 601 et 720 €	1,25 € la demi-heure soit 2,50 € l'heure	1,40 € la demi-heure soit 2,80 € l'heure
Quotient entre 721 et 1 000 €	1,40 € la demi-heure soit 2,80 € l'heure	1,50 € la demi-heure soit 3,00 € l'heure
Quotient supérieur à 1 001 € et autres régimes	1,50 € la demi-heure soit 3,00 € l'heure	1,55 € la demi-heure soit 3,10 € l'heure

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Mercredi et Extrascolaire) Tarifs applicables aux familles de Vezins et de Chanteloup-les-Bois						
Quotient familial CAF/MSA	Journée avec repas 8 h 30 - 17 h 30	Journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h 30	½ journée avec repas 8 h 30 - 14 h 00 ou 12 h - 17 h 30	½ journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 ou 13 h 30 - 17 h 30	Sortie	Garde matin & soir
< 600 €	10,00 €	6,50 €	8,00 €	4,50 €		0,60 €
601 à 720 €	14,25 €	10,75 €	11,25 €	7,75 €	Supplément de 3,00 €	le ¼ d'heure
721 à 1 000 € et MSA	15,25 €	11,75 €	11,75 €	8,25 €		0,60 €
> 1 000 € et autres	15,75 €	12,25 €	12,25 €	8,75 €		le ¼ d'heure

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Mercredi et Extrascolaire) Tarifs applicables aux familles extérieures (hors Chanteloup-les-Bois)						
Quotient familial CAF/MSA	Journée avec repas 8,30 - 17 h 30	Journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h 30	½ journée avec repas 8 h 30 - 14 h 00 ou 12 h - 17 h 30	½ journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 ou 13 h 30 - 17 h 30	Sortie	Garde matin & soir
< 600 €	12,00 €	8,50 €	10,00 €	6,50 €		0,60 €
601 à 720 €	16,25 €	12,75 €	13,25 €	9,75 €	Supplément de 3,00 €	le ¼ d'heure
721 à 1 000 € et MSA	16,75 €	13,25 €	13,75 €	10,25 €		0,60 €
> 1 000 € et autres	19,75 €	16,25 €	14,25 €	10,75 €		le ¼ d'heure

Le montant du supplément demandé aux familles pour les veillées nocturnes organisées par l'accueil de loisirs extrascolaire est fixé à 5 euros par enfant. Ce montant comprend les coûts du repas et de l'animation.

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



MEMBRES



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON
Conseiller délégué



Jean-René
BARILLÈRE
Conseiller délégué

Vice-Président

Arnaud **MURZEAU**, Adjoint au Maire

☎ 06 83 60 15 84

@ amurzeau@mairie-de-vezins.com



Gaëtan
COTTENCEAU



Yohann
VINCEDEAU

Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

À l'occasion de cette nouvelle année, la Commission Urbanisme, Voirie, Agriculture vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 pour vous et vos proches. Que celle-ci soit synonyme de réussite personnelle et professionnelle dans tous vos projets.

L'année 2018 a été marquée par un nouveau changement au sein de la Commission Urbanisme. J'ai été élu Adjoint à l'Urbanisme en remplacement de Monsieur Ange SABATINI.

BILAN TRAVAUX 2018

La quasi-totalité des projets budgétés sur l'exercice 2018 ont été réalisés. Voici la liste des faits les plus marquants :

- La pose d'un grillage sur les bords de l'Èvre longeant le bassin tampon du lotissement de la Gagnerie,
- Le renforcement en eau potable de la rue du Parc suite à la création du lotissement des Clos de l'Épiletterie,
- L'aménagement du columbarium,
- L'aménagement de l'éclairage public du parking des salles MCL, Annexe et l'accueil périscolaire
- Divers travaux de voirie.



POUR 2019, NOS PROJETS SONT LES SUIVANTS :

- La création du bassin tampon du Chiron et la mise en conformité de celui du Square de l'An 2000,
- La création d'éco-pâturages,
- La réfection du parvis de l'église,
- L'aménagement du canal,
- L'aménagement du parking de la mairie,
- La poursuite de la rénovation de l'éclairage public,
- Travaux divers de voirie et signalisations verticales et horizontales.



JARDINS COMMUNAUX

Depuis maintenant 2016, la Commune de Vezins a lancé l'initiative des jardins communaux. Un total de 10 parcelles a été créé.

L'objectif des jardins communaux est de permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir le plaisir de jardiner, favoriser les rencontres et les échanges, partager ses connaissances, produire soi-même des produits sains en respectant la nature et le rythme des saisons.

Les jardins communaux s'inscrivent ainsi dans une démarche de développement durable engagé par la Commune de Vezins.



Ainsi, pour un loyer de seulement 60 € par an, vous pourrez disposer d'une parcelle d'environ 100 m², d'une cabane pour ranger votre matériel, d'un récupérateur d'eau de pluie ainsi qu'un débit de 10 m³ d'eau à l'année.

Les jardins sont clôturés et sécurisés. Donc seulement accessible aux utilisateurs des jardins communaux.

La location d'une parcelle est désormais possible aux personnes extérieures à Vezins. Il est également possible de louer une parcelle à deux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la Mairie de Vezins ☎ 02 41 49 02 60

ou @ mairie@mairie-de-vezins.com.



LOTISSEMENTS COMMUNAUX

LA GAGNERIE - 2^{ème} TRANCHE

Parcelles à vendre

LOT N°	Surface	Prix HT	Prix TTC
43	880	46 200 €	55 440 €
44	810	42 525 €	51 030 €



LE CLOS DE L'ÉPILETTERIE

Lotissement de l'Épiletterie 2 :

Le projet de 12 maisons clés en mains du Clos de l'Épiletterie commence à sortir de terre. Les entreprises de terrassement et de gros œuvre sont à pied d'œuvre. Les 6 premières maisons déjà vendues seront livrées avant la fin de l'année. Ces maisons, toutes de plain-pied sont vendues entièrement finies : intérieurs (peinture) et extérieurs (enrobé, gazon...) répondant spécifiquement aux attentes des primo-accédants et des seniors.

Côté lotissement, les deux premières maisons sont en cours de construction. Deux autres lots sont optionnés. Les lots sont disponibles au prix de 72 €/m².



Exemple de maison T4 - (3 chambres) déjà réalisée

Renseignements et réservations :



NG Conseils - M. GUIMONT

06 26 54 01 45

www.ngconseils.pro



Frais de notaire offerts*
pour tout contrat
de réservation signé
avant le 31/08/2018

Travaux et
réservations en cours

Le Clos de l'Épiletterie – Vezins – Terrain + Maison clés en mains

- Chauffage pompe à chaleur avec plancher chauffant
- Volets roulants électriques
- Porte de garage sectionnelle motorisée
- Carrelage 45x45cm
- WC suspendu
- Peinture plafonds et murs
- Extérieurs entièrement réalisés (enrobé, gazon...)
- Options possibles
- Maison respectant les normes handicapée et thermique BBC
- Assurance Dommage Ouvrage, raccordements et taxes inclus



A partir de 129 900€

Venez visiter le programme sur www.ngconseils.pro - 06 26 54 01 45

02.41.55.56.54

DES PRODUCTEURS BIO & LOCAUX

Horaires 2019

Mercredi : 14h-18h30

Vendredi : 10h-13h / 14h-18h30

- Produits laitiers et fromages affinés
- Oeufs frais
- Pain paysan au levain naturel
- Colis de viande sur précommande
- Légumes (vendredi 16h)
- Epicerie

La Grande Nillière - 49360 Maulévrier

Créalys

PAYSAGE

Philippe GUERRY

Maçonnerie paysagère

muret, dallage, clôture

Le Breuil - 49340 Vezins

Port 06 75 20 47 52

crealyspaysage@gmail.com

COMMISSION PATRIMOINE

MEMBRES



Vice-Président
Claude POISSONNEAU, Adjoint au Maire
☎ 06 83 41 36 26
@cpoissonneau@mairie-de-vezins.com



Ange SABATINI



Franck ROBIN



Arnaud MURZEAU



Fabienne CHEVALIER



Jean-René BARILLÈRE



Vincent COTTENCEAU

Comme annoncé l'année dernière, l'année 2018 fut plus calme en projets.

Le projet de la nouvelle gendarmerie commence à se concrétiser, le permis de construire sera déposé avant mars 2019 suivi du dossier de consultations des entreprises (DCE). La nature du sol nous oblige à lancer une étude complémentaire. Ce dossier a déjà pris beaucoup de retard mais nous sommes obligés de respecter et d'attendre les décisions des services des affaires immobilières de la Gendarmerie.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

■ Avant l'été, nous avons décidé d'installer des robots de tonte sur le terrain de football en herbe car cette technique de tonte offre de nombreux avantages. Cette nouvelle solution a été reprise depuis par plusieurs de nos communes voisines.



Une coupe régulière permet d'augmenter la densité du gazon et de fournir un engrais naturel, le gazon devient plus vert et résiste mieux aux maladies et à la sécheresse. De plus, il évite le tassement du terrain lors de la tonte avec une machine autoportée et supprime le transport et le stockage de l'herbe tondue. Ces 2 robots de tonte sont équipés de système anti vandalisme et sont parfaitement

silencieux ; ils fonctionnent sur programmation aux jours et heures choisis. Pour compléter l'entretien des terrains, nous poursuivons les opérations d'aération et de sablage par une entreprise extérieure ainsi que la fertilisation et le semis de gazon par nos techniciens.

■ Le logement du 11 rue d'Anjou a été rénové complètement et est occupé par un locataire depuis début septembre.

■ Suite à la demande de l'association de la paroisse, nous avons financé un certain nombre de rénovations pour l'église (location d'un échafaudage installé de chaque côté du cœur de l'église pour réaliser la réfection des plâtres et les peintures en hauteur ainsi que la peinture des portes et fenêtres, la mise aux normes électrique, une réparation de la couverture). Le montant total des dépenses est d'environ 8 650 € pour l'année 2018.

■ Les portes d'entrée seront rénovées au début de l'année 2019, conjointement entre les bénévoles et artisans. Le budget pour cette opération est d'environ 3 300 €. Merci à tous les bénévoles de l'association AEP pour le temps passé à l'entretien de l'église.

■ L'entretien et l'aménagement des bâtiments communaux se sont élevés à environ 25 000 €. Les principales dépenses de fonctionnement sont le remplacement de la fontaine à l'école publique, la réfection des plafonds des sanitaires à

la MCL, le remplacement du chauffe-eau à la périscolaire et à la gendarmerie, l'installation de VMC, l'installation de stores occultants, des tables pour la MCL, un destructeur de papiers pour la mairie, l'achat de guirlandes de Noël... Il est important de poursuivre nos programmes d'entretiens afin de conserver notre patrimoine.

Un poste de dépense important est consacré chaque année aux programmes de maintenance, de vérifications et contrôles annuels des matériels et bâtiments, à la location de certains matériels roulants et informatiques ainsi qu'à la formation du personnel.

■ Nous avons aussi investi dans des logiciels informatiques, dans la création d'un site internet responsive et d'une application mobile, dans le développement de la borne à l'intérieur de la mairie pour plus de communication via les nouvelles technologies. Nous allons poursuivre ces investissements pour la périscolaire, la cantine et la mairie afin de rendre plus simples et plus fiables les réservations, les facturations et les liaisons entre les utilisateurs et les services municipaux. Vous pouvez utiliser tous ces nouveaux moyens de communication.

Ne pas hésiter à venir demander conseil en mairie en cas de besoin.

Dans le prochain P'tit Vezinais qui sera publié début juillet, nous vous informerons de l'évolution des projets en cours pour cette nouvelle année.

Toute la Commission Patrimoine vous souhaite une très bonne année 2019.



SODEGAZ
MAINTENANCE
ROUX Emmanuel

DEPANNAGES
ENTRETIENS
CHAUDIERES GAZ
TOUTES MARQUES

ZI des Grands Bois, rue de Belgique, BP6
SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET
49280 LA SEGUINIERE
e-mail : sodegaz-sav@orange.fr
Site : www.sodegaz.fr

02 41 56 21 85

Au Jardin Fleuri

Maison Tijou - Papin
Toutes compositions florales
Art funéraire

☎ **02 41 30 60 49**
70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES

MAISON TIJOU - PAPIN

Organisation d'obsèques
Transport de corps
Retour à domicile
Chambre funéraire

70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ
Tél. 02 41 30 60 49

ECO artisan **SAS ROBERT GAULTIER**
CHARPENTE - MAISON BOIS
TERRASSE - ESCALIER
PERGOLA BIOCLIMATIQUE
MENUISERIE BOIS ALU PVC
PORTAIL - CLOTURE
CUISSINE - AGENCEMENT
SUR MESURE

NOUVELLE EXPO !!
ZI LA LOGE 49310 VIHIERS - 02 41 75 88 14

ANTHONY GABORIEAU
Carrelage & Faïence

Vente et pose **carrelage / faïence / terre cuite / pierre naturelle / mosaïque**
Neuf et rénovation

Tél : 06.18.92.74.99 / 02.41.30.90.89
gaborieau.anthony@gmail.com - VEZINS

H B SARL Hervé BOUSSEAU
PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE

28, rue Cheneveau - 49340 VEZINS
herve.bousseau49@orange.fr
02 41 64 43 77 - 06 08 64 09 57

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE ANIMATION - COMMUNICATION

MEMBRES



Liliane
TIJOU



Franck
ROBIN



Marylène
COTTENCEAU



Michel
PORTAL



Vice-Présidente

Nadia BOUHATMI, Adjointe au Maire

☎ 06 83 60 80 16

@nbouhatmi@mairie-de-vezins.com



Nadège
ONILLON



Pierre
HERBRETEAU

Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

L'année 2019 est déjà commencée et c'est avec plaisir que les membres de la Commission Vie Associative et Culturelle vous souhaitent une excellente année, qu'elle apporte bienveillance, douceur, bonheur, éclats de rire...

Le 9 février 2018, la municipalité avait convié l'ensemble des associations vezinaises pour un temps d'échange et le partage de la galette des rois. C'était une première et la plupart des associations étaient présentes. Un diaporama représentant les associations a été diffusé pendant les interventions des président(e)s. Il fut question de la reprise éventuelle du Comité des Fêtes et notamment la continuité de la Fête de la Musique qui a lieu le 1^{er} vendredi du mois de juillet et qui connaît un véritable succès depuis sa création.

Néanmoins, sans membres actifs aux épaules solides pour affronter l'organisation conséquente de cet événement, les vezinais n'ont pas eu la chance de voir la 8^{ème} édition de cette Fête de la Musique.

De plus, notre commune n'a pas été épargnée puisque le 31 décembre 2017, le restaurateur des Acacias a cessé son activité pour cause de départ à la retraite et le 21 février 2018, nous apprenions le décès brutal de Jean-Marie BROTIER, dernier restaurateur de la commune.

Cela a profondément touché la population vezinaise. La perte de ces deux commerces de bouche n'est pas des moindres pour la vie de notre centre-bourg.

Le 14 avril 2018, la municipalité a organisé la matinée citoyenne pour la deuxième année consécutive. Une

cinquantaine de vezinais a contribué à l'embellissement de la commune (désherbage et récolte de déchets abandonnés dans la nature).

Après l'effort, le réconfort !

Nous avons offert un buffet campagnard afin de remercier ces bénévoles.

Afin d'avoir un temps plus clément et ensoleillé (nous l'espérons), la 3^{ème} édition de cette matinée citoyenne pour l'année 2019 aura lieu le samedi 18 mai. Nous comptons sur un bon taux de participation et la Commission va travailler sur l'organisation de cette agréable manifestation.

Courant juillet 2018, Monsieur Ludovic MAHÉ, qui fut Président du Comité des Fêtes il y a quelques années, nous a fait savoir qu'il souhaitait prendre de nouveau les rênes du Comité des Fêtes en constituant un nouveau bureau. Son souhait est de revoir une Fête de la Musique à Vezins le 5 juillet prochain



et organiser de nouveaux projets pour dynamiser la commune. Ludovic a plein d'idées en tête et organise avec sa nouvelle équipe une soirée Saint Valentin le samedi 16 février, à la MCL de Vezins, où de nombreux vezinais sont attendus pour y dîner et danser. Les membres du Comité des Fêtes auront besoin de bénévoles (membres d'associations ou citoyens lambdas) pour leur donner un coup de main lors de la prochaine Fête de la Musique.

Nous remercions également M. et Mme Patrice GIRARD, M. et Mme Alain BOUVET et le Club de l'Espérance qui ont réitéré le samedi 15 décembre 2018, l'organisation d'une soirée vin chaud et la découverte des illuminations extérieures, rue des Landes, rue de la Porte et rue des Montées. Les fonds récoltés lors de cette soirée ont été redistribués au profit du Comité Téléthon.

Aussi, la Commission Vie Associative et la Commission Patrimoine travaillent ensemble sur un nouveau projet pour la jeunesse (2 à 18 ans) qui se situerait derrière les locaux de la périscolaire et à proximité de la Coulée des Doves, qui, nous l'espérons verra le jour au deuxième semestre 2019. Nous aurons l'occasion de vous en reparler plus précisément dans quelques mois.

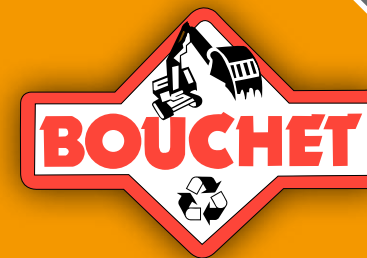
De plus, la municipalité a opté pour la diffusion de deux P'tit Vezinais en couleur (parution en janvier et juillet) puisque notre site internet va être refait en totalité ; il était devenu un peu obsolète. Nous souhaitons que l'ensemble des usagers puissent avoir accès aux nouvelles technologies. Vous l'aurez donc compris, il n'y aura plus de parution des gazettes.

Nous remercions l'ensemble des annonceurs qui, par la diffusion de leur encart publicitaire dans les P'tit Vezinais, nous permettent de participer au coût d'impression.

Enfin, nous rappelons à nos vezinais âgés de 11 à 17 ans qu'ils peuvent participer aux SODA FUN. Les activités sont encadrées par Élise JAN, animatrice au Centre Social Chloro'Fil, un mercredi par mois de 14 h 00 à 17 h 00, à la Maison des Associations. Elles sont gratuites et pas besoin de s'inscrire au préalable.

Alors, profitez-en !

Vous pourrez retrouver toutes les dates sur notre page Facebook et notre site internet.



TRAVAUX
PUBLICS
& PARTICULIERS

Terrassements en tous genres - Assainissements,
Voiries réseaux divers - Démolition, Goudronnage,
Enrobés - Livraison : Pierre, gravier, sable

10 ancienne route de Trémentines
49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 14 - Fax : 02 41 64 91 26
bouchet.vezins@wanadoo.fr



GARAGE BOUVET.S

**RÉPARATION
TOUTES MARQUES
TOURISME / UTILITAIRES**

**VENTE
véhicules neufs / occasions
ENTRETIEN
CLIMATISATION
PARE-BRISE...**

AVEC ou SANS RDV

02 41 49 96 37

**ZA DU CHAPELET - VEZINS
garage-bouvet@orange.fr**



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Vice-Président
Michel **HERVÉ**, Adjoint au Maire
☎ 06 83 60 29 03
@mhervé@mairie-de-vezins.com

MEMBRES



Marylène
COTTENCEAU



Liliane
TIJOU



Véronique
LOPÈS

Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

La Commission Sociale se réunit une fois par mois ou plus si nécessaire, suivant les dossiers de demandes d'aides.

Banquet de l'amitié : le repas des aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) le 7 octobre 2018 a réuni 111 convives dont élus et deux musiciens.

Le repas était préparé par « Le Margot », traiteur à Saint-Christophe-du-Bois.

La Commission Sociale remercie les nouveaux membres du Comité des Fêtes pour avoir effectué le service.



Nous avons accueilli 5 nouveaux participants âgés de 70 ans au repas. Nos doyens au repas ont été honorés lors de cette journée : Madame Jeanne BODY et Monsieur Joseph AUGEREAU.

Cette journée a été animée par « Dancing Musette ». Remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et aux enfants pour la réalisation des dessins sur les menus.

Aide alimentaire : une moyenne de 5 familles a bénéficié d'une aide alimentaire. Ce qui représente, pour l'année 2018, 2 600 kg de nourriture pour 22 distributions, soit un coût pour la commune de 312,59 €.

Transports solidaires : Ce service répond à des besoins ponctuels de déplacement, avec une demande qui ne cesse de s'accroître. Nous avons actuellement 32 bénéficiaires d'inscrits pour 8 chauffeurs bénévoles qui ont parcouru 2 047 km en 2018.



Si vous souhaitez devenir chauffeurs bénévoles, nous vous attendons !!

N'hésitez pas à venir vous inscrire en Mairie.

Une réunion est prévue 1 fois par trimestre pour établir les plannings dans une ambiance conviviale et sympathique.

La Commission Sociale et le CCAS vous offrent
ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

DEMANDEURS D'EMPLOI SUR LA COMMUNE

Décembre 2017	Décembre 2018
128 demandeurs d'emploi	98 demandeurs d'emploi
58 hommes	48 hommes
70 femmes	50 femmes
83 indemnisables	81 indemnisables
45 non indemnisables	17 non indemnisables

MAÇONNERIE CESBRON

Neuf - Restauration
Sablage - Couverture

66 rue Nationale - 49340 Vezins

02 41 64 42 96

COMMISSION VIE SCOLAIRE



Vice-Présidente
Valérie **CHOIMET**, Adjoint au Maire
☎ 06 83 60 07 30
@vchoimet@mairie-de-vezins.com

MEMBRES



Séverine
LAIZET



Marylène
COTTENCEAU



Linda
DEROUINEAU



Nicolas
JACOT

La rentrée 2019 a vu quelques nouveautés sur notre Service Enfance et Scolaire.

Tout d'abord, la fin des TAP (mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires du gouvernement précédent) et qui a permis le retour à la semaine de 4 jours pour les enfants.

L'école publique a accueilli une nouvelle directrice, Mme Blandine BINET, à qui nous souhaitons la bienvenue et réussite à VEZINS.

La municipalité a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Enfants, regroupant des élèves de l'école privée et de l'école publique. Des candidats des classes CE2, CM1 et CM2 devront se déclarer en début d'année 2019 pour des élections au sein même des écoles.

À ce titre, nous remercions M. ROBIN, Directeur de l'école Saint-Joseph et Mme BINET, Directrice de l'école de l'Èvre, pour leur participation.

Concernant l'Accueil de Loisirs et Périscolaire, un agrandissement a été effectué durant l'été afin de permettre d'accueillir un plus grand nombre d'enfants.

Cela a conduit à revoir « l'espace cantine ». Les plus petits déjeunent toujours dans la partie périscolaire, les plus grands déjeunent désormais dans la salle annexe de la MCL. L'agrandissement de l'espace repas a également

permis de mettre en place un seul service pour tous les enfants qui déjeunent désormais tous à la même heure, soit entre 12 h 25 et 12 h 50, ou un peu plus pour ceux qui ont besoin de plus de temps.

À la fin du repas, les grands vont sur la cour, les petits restent dans la salle périscolaire et ont un temps de comptines, chansons, petits jeux, gérés par le personnel communal ; cela afin d'éviter qu'ils soient bousculés par les plus grands qui courent, jouent au ballon, etc.

Nous vous informons également qu'il est prévu dès septembre 2019, la mise en place d'un portail famille. Ce portail famille vous permettra, à partir d'un site internet sécurisé, d'effectuer vos démarches en ligne :

- Réserver et annuler les services de la cantine, périscolaire et accueil de loisirs,
- Visualiser les différentes inscriptions,
- Vérifier et modifier vos informations personnelles et celles de vos enfants (régime alimentaire, problèmes divers, etc.),
- Éditer et payer vos factures via le portail.

La Commission Scolaire souhaite à tous les enfants et à leurs parents, une très bonne année 2019.



Nicolas JACOT

Fonction : Secrétaire Général
Type de contrat : Titulaire



Béatrice COUEDOR

Fonction : Agent Administratif
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Accueil
• Agence Postale
• Réservations salles
• Inscriptions cantine



Pierre HERBRETEAU

Fonction : Agent Administratif
Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Communication
• Gestion des salles
• États des lieux des salles et locaux
• Administratif



Nadège ONILLON

Fonction : Agent Administratif
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Comptabilité
• Urbanisme
• État civil
• Élections
• Cimetière



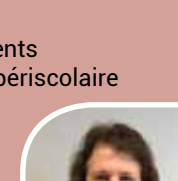
Vincent COTTENCEAU

Fonction : Agent Technique
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Entretien des bâtiments municipaux



Valérie TASTARD

Fonction : Agent d'Entretien
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Nettoyage des bâtiments
• Trajet école/cantine/périscolaire
• Surveillance cantine



Gaëtan COTTENCEAU

Fonction : Agent Technique
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Entretien des espaces verts



Marie-Laure SAVARIT
(en remplacement de Valérie TASTARD, actuellement en arrêt maladie)

Fonction : Agent d'Entretien
Type de contrat : Contractuel



Yohann VINCEDEAU

Fonction : Agent Technique
Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Entretien des voiries



Gilberte RICHARD

Fonction : Agent Territorial
Spécialisé des Écoles Maternelles
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• École publique de l'Èvre
• Surveillance cantine
• Trajets école/cantine
• Accueil périscolaire



Anne GODET

Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Trajets école/cantine
• Surveillance cantine
• Renfort périscolaire



Alexandra PAPIN

Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Trajets école/cantine
• Surveillance cantine



Christelle DELAUNAY

Fonction : Directrice des Services
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Accueil périscolaire
• Accueil de loisirs



Alexandra CHARRUAU

Fonction : Agent d'Animation
Type de contrat : Titulaire
Missions :
• Accueil périscolaire
• Accueil de loisirs



Audrey LAMOUREUX

Fonction : Agent d'Animation
Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Renfort école de l'Èvre
• Trajets école/cantine
• Surveillance cantine
• Accueil périscolaire
• Accueil de loisirs



Adrianne ROY

Fonction : Agent d'Animation
Type de contrat : Contractuel
Missions :
• Accueil périscolaire
• Accueil de loisirs



INTERVIEW DU DOCTEUR CODREANU

réalisée par Nadia BOUHATMI

Cristina, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ? Nous parler de votre famille et de votre parcours ?

Je m'appelle Cristina CODREANU, j'ai 42 ans. Je suis mariée et j'ai une fille de 12 ans. J'ai quitté la faculté de médecine en 2001 et j'ai fait 3 ans de plus en spécialisation médecine/famille. J'ai suivi la fac de psychologie pendant 3 années + 6 ans de formation pour devenir psychothérapeute. Je n'ai hélas pas pu pratiquer par manque de temps puisque j'exerçais mon métier de médecin généraliste en parallèle.

Les 3 dernières années avant de venir m'installer en France, j'ai exercé 3 boulots en même temps : remplacer un médecin généraliste, travailler avec les organisations sociales pour les personnes âgées et enseigner dans une école d'infirmières. Cela m'a permis de vivre un peu plus confortablement.

Qu'est-ce qui vous a amené à quitter la Roumanie pour la France afin d'y exercer votre métier ?

Je souhaitais découvrir la pratique de la médecine dans un pays étranger. J'ai choisi la France pour permettre à ma fille de développer ses connaissances artistiques. En Roumanie, il faut être bon dans toutes les matières pour pouvoir intégrer une école de prestige. De plus, la situation est devenue instable en Roumanie depuis la chute du communisme.

Et puis, je souhaitais construire un autre projet de vie pour ma famille et moi.

Cela fait 19 mois que vous êtes médecin généraliste sur la commune. Quelle est votre patientèle (nombre, tranche d'âge) ?

J'ai 700 patients, beaucoup de familles et des personnes âgées.



Ma patientèle vient de Vezins, Trémentines, Chanteloup les Bois, la Tourlandry et de plus en plus de Choletais viennent suite à des départs en retraite de médecins.

Quelles perspectives d'avenir pour ce métier, d'après vous ?

Je veux aller en congrès pour me former encore davantage sur mon métier.

Qu'appréciez-vous à Vezins et ses alentours ?

J'apprécie la nature, la tranquillité et les gens qui sont gentils et accueillants. À mon arrivée à Vezins en avril 2017, j'ai eu le soutien de la municipalité et de Madame Brigitte HAMON, pharmacienne de la commune. J'ai beaucoup apprécié cette solidarité car je suis venue seule, sans mon mari et ma fille, donc c'était très difficile pour moi.

Au contraire, ce que vous n'appréciez pas ?

Le climat qui est plus humide qu'en Roumanie.

Récemment, vous avez fait part à Monsieur le Maire de votre déménagement à Cholet en mars prochain. Pour quelle(s) raison(s) ?

Oui, nous partons habiter Cholet car ma fille est rentrée au collège en septembre 2018 et c'est surtout pour elle que nous partons vivre à Cholet, afin qu'elle puisse se débrouiller seule puisqu'elle fait beaucoup d'activités artistiques.

Mais je tiens à rassurer tout le monde, je continuerai à exercer à Vezins chaque jour.

Quels sont vos attentes et vos espoirs ?

Je souhaite rester en bonne santé et réussir à faire face à la surcharge de travail. J'espère trouver un peu de temps libre pour le consacrer à ma famille.

Quelle(s) est ou sont votre (vos) passion(s) ?

La peinture, la poésie, la musique et la danse. En Roumanie, je pratiquais le West Coast Swing (danse à deux). Ça me manque...

Si vous étiez une musique ?

Le jazz, j'adore!! J'ai pratiqué l'accordéon et j'aime bien écouter les musiciens qui en jouent en France, dans le métro ou sur des places publiques.

Si vous étiez une personnalité célèbre ? Et pourquoi ?

J'aurais aimé être un chercheur qui aurait fait de belles découvertes pour aider les gens.

Enfin, pour terminer, avez-vous une devise ? (citation)

Puier toujours dans ses réserves. Pour moi, le plus important au monde est de rester humain.



Naissances

10 février 2018	Charlie MURZEAU
14 février 2018	Maxime TRANCHAND
20 février 2018	Armand BARONNIE DUBOIS
18 mars 2018	Rachel NAIN
20 mars 2018	Arthur MALINGE
15 avril 2018	Axel PRUD'HOMME
20 mai 2018	Railey TOURNADE
29 mai 2018	Rémy MARION
9 juin 2018	Emma BAZOGE
8 juillet 2018	Naython DROULEZ FLIPS
19 juillet 2018	Augustine BOUCHET DUPERRAY
10 août 2018	Clémence ROUTHIAU
12 août 2018	Gabin COTTENCEAU
12 août 2018	Victoria BARBAULT
15 août 2018	Marie-Alice SACHOT
23 octobre 2018	Mathéo FROUIN
2 novembre 2018	Noé NUSSBAUMER
31 octobre 2018	Eline SIONG
6 novembre 2018	Loevan JOLIER
12 novembre 2018	Ewen VERSTRAETEN

Mariages

11 mai 2018	Anne-Claire LEVRARD et Hervé CHAUVEAU
9 juin 2018	Stacie CALVEZ et Yoann SCHWEITZER
21 juillet 2018	Nina MALLET et Alexandre LOEUP
11 août 2018	Lâncy TROEUNG et Xavier DINAND
25 août 2018	Julie BARAY et Marius MARION
25 août 2018	Rina CHUPIN et Jean-Noël GIBOUIN
15 septembre 2018	Mélanie GABORIEAU et Siegfried LALUBIE

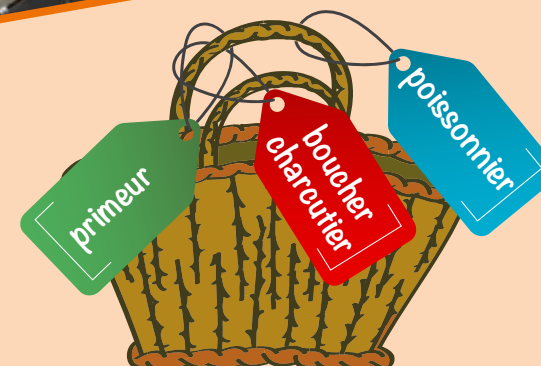
Décès

1 ^{er} février 2018	Sylvie PIETTE (née AUGEREAU)
12 février 2018	Jacques BRESSAND
21 février 2018	Jean-Marie BROTTIER
12 mars 2018	Joseph SOULARD
9 avril 2018	Marie Rose BODY (née CESBRON)
19 avril 2018	Paul SÉCHET
24 mai 2018	Victor CÉBRON
8 juin 2018	Robert SOULARD
6 juillet 2018	Emilienne CAILLET (née DANET)
16 août 2018	Geneviève PERROS (née DRAHON)
25 août 2018	Louise MASSON (née LANDREAU)
6 novembre 2018	Léone SOULARD (née MASSON)
15 novembre 2018	Karine BRANDEAU
30 novembre 2018	Charles FAVREAU
21 décembre 2018	Janina GOUDÉ (MIHALEC)
25 décembre 2018	Marie FAVREAU (née BOISSINOT)



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Venez retrouver vos commerçants de bouche chaque mardi matin, sur le marché, Place du Général de Gaulle.



À VEZINS, LES OUTILS DE COMMUNICATION ÉVOLUENT !!!

Vous avez pu le constater, la Mairie a fait l'acquisition d'une borne interactive installée dans le hall d'entrée de la Mairie. Elle permet aux administrés d'accéder facilement aux actes administratifs (arrêtés, comptes-rendus de conseil, avis d'enquête publique...), informations aux administrés (coupure de courant...), événements associatifs, scolaires, accueil de loisirs...



L'actualité de la commune est désormais accessible depuis Facebook en tapant « Commune de Vezins » sur votre ordinateur.



En effet, la commune possède sa page depuis le 17 mai 2018 et comptabilise déjà 490 abonnés. Page qui ne cesse d'être mise à jour, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos manifestations, événements... pour que nous puissions les mettre en ligne, pour que vos informations soient likées, partagées, commentées !

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous communiquer vos manifestations et informations que vous souhaitez faire paraître sur notre site internet www.mairie-de-vezins.com.

Un nouveau look pour 2019 :

Le site internet de la commune est en cours de développement pour la mise en place d'un site internet responsive.



Qu'est-ce qu'un site internet responsive ?

Un site internet responsive s'adapte automatiquement à la résolution de l'écran sur lequel il s'affiche. Un design responsive est donc tout simplement un design adaptatif, que vous utilisiez un smartphone, une tablette, ou un écran d'ordinateur. Le design du site sera prévu pour s'afficher correctement dans tous ces cas de figure. Entre l'écran de votre PC de bureau et votre smartphone, la différence de taille de l'écran est telle qu'un site internet non responsive est très pénible à visiter sur un smartphone.

Nous vous rappelons que toutes les demandes de publications seront examinées par la Commission de la Communication pour validation.

MA CARTE D'IDENTITÉ ET MON PASSEPORT

Un titre sécurisé, une démarche simplifiée et plus rapide. Pour gagner du temps, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>



Vous devez prendre RDV dans une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour enregistrer votre demande. Il y en a 25 en Maine-et-Loire.



Afin de gagner du temps, il est conseillé de remplir sa pré-demande en ligne. Il ne vous restera plus qu'à vous rendre en mairie à la date de votre RDV, muni de la référence de la pré-demande, d'une photo d'identité aux normes requises et des justificatifs demandés.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande sur le même site.



La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'État français permettant d'identifier la personne qui en est détentric. La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en

fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI. La carte nationale d'identité est gratuite. Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25 € en timbre fiscal. Délai d'obtention variable selon la période de l'année : le pic d'activité se situe entre mars et août. Pour connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de votre mairie de dépôt. Durée de validité : 10 ans + 5 ans. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5). La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

Mairies des alentours équipées d'un dispositif de prise d'empreinte :

- Beaupréau-en-Mauges
- Chalonnes-sur-Loire
- Chemillé-en-Anjou
- Cholet
- Lys-Haut-Layon
- Mauges-sur-Loire



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie ou via le site service-public.fr.



Le recensement permet au jeune d'effectuer sa journée défense et citoyenneté (JDC).

À quel moment les jeunes peuvent-ils créer leur compte sur « www.majdc.fr » ?



Après avoir été recensés en mairie. Toutefois, un délai de plusieurs mois doit être respecté avant de s'inscrire. En effet, les opérations de recensement sont trimestrielles et les administrés doivent avoir été au préalable enregistrés par le CSN Angers.

Quelles sont les périodes à compter desquelles les administrés peuvent créer leur compte ?

Sa période de recensement	Création de son compte sur majdc.fr possible à compter du :
1 ^{ère} période : janvier-février-mars	1 ^{er} juillet
2 ^{ème} période : avril-mai-juin	1 ^{er} octobre
3 ^{ème} période : juillet-août-septembre	1 ^{er} janvier
4 ^{ème} période : octobre-novembre-décembre	1 ^{er} avril

Quand les administrés peuvent-ils faire leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans et 3 mois. Le jeune n'a pas à contacter le Centre du Service National, sauf situation particulière urgente.

Les prochains Conseils Municipaux 2019 auront lieu le :

mercredi 20 février	18 h 30	mardi 10 juillet	18 h 30
mercredi 20 mars	18 h 00	mercredi 4 septembre	18 h 30
mercredi 17 avril	18 h 30	mercredi 25 septembre	18 h 30
mercredi 22 mai	18 h 30	mercredi 23 octobre	18 h 30
mercredi 19 juin	18 h 30	mercredi 4 décembre	18 h 30

PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



La loi du 16 août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales prévoit de nouvelles conditions depuis le 1^{er} janvier 2019

Les inscriptions peuvent être effectuées tout au long de l'année.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de compléter le formulaire [cerfa 12669-01](http://cerfa.12669-01), téléchargeable en ligne, ou disponible en mairie. Il sera également demandé de fournir une pièce d'identité permettant de justifier de sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile.

À la suite de ces formalités d'inscription, vous recevrez votre carte électorale.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Calendrier électoral 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai, à la Maison des Associations.**

Pour pouvoir voter pour les élections européennes 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.



BOUQUET DE SERVICES MAIRIE

La Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA), met à la disposition des communes des services en ligne innovants pour simplifier la vie des usagers, près de 5 000 communes dont celle de VEZINS.

Voici les démarches accessibles depuis le site service-public.fr :

- Demande d'actes d'état civil (mariage-naissance-décès), uniquement pour les **actes d'État Civil établis dans notre commune**,
- Déclaration de changement de coordonnées,
- Demande d'inscription sur les listes électorales,
- Recensement citoyen obligatoire,
- Dépôt de dossier de PACS,
- Déclaration d'ouverture de chantier.

PRESSE LOCALE



Courrier de l'Ouest :

M. GUIBERT Dominique

☎ 06 25 26 13 35

@ dominique.guibert3@free.fr

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations...), pensez au site internet : www.infolocale.fr



Synergences

Nous vous informons que :

des exemplaires du magazine hebdomadaire Synergences sont à votre disposition en Mairie en cas de non-distribution dans vos boîtes aux lettres.

De plus, vous avez la possibilité de le recevoir gratuitement par voie postale. À cet effet, merci de contacter Synergences

☎ 02 44 09 25 20

@ synergences-hebdo@agglo-choletais.fr

Mise à disposition d'un cahier de doléances suite aux mouvements des « Gilets Jaunes »

Un cahier de doléances est mis à la disposition de la population de Vezins **jusqu'au 22 février 2019** dans le hall d'entrée de la Mairie.

À la fin du débat national, celui-ci sera remis à Monsieur Denis MASSÉGLIA, Député de la cinquième circonscription de Maine et Loire.

Lors de vos annotations sur ce cahier, nous vous demandons d'y apposer la date, vos coordonnées et d'y apposer votre signature.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes arrivés sur Vezins depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



ENCOMBRANTS

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage les :

- Vendredi 26 avril
- Vendredi 26 juillet
- Vendredi 29 novembre

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.



EMMAÜS

Une collecte a lieu tous les 1^{ers} samedis de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00



- rue des Frairies dans le garage à proximité de la cour de l'école publique.

- Contact : M. et Mme BOUVET Alain
- ☎ 02 41 64 45 88

PLANNING BALAYAGE 2019

- Vendredi 3 mai
- Lundi 5 août
- Lundi 4 novembre



Pensez à enlever vos voitures des trottoirs

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon et pompe d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

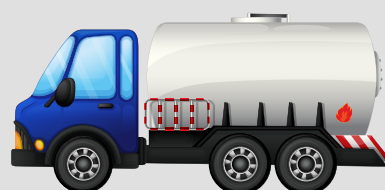


GROUPEMENT ACHAT DE FUEL

Passez votre commande auprès de Mme Bernier
☎ 02 41 64 46 17
Les livraisons auront lieu pour le 1^{er} semestre 2019

Les mardis après-midi

5 mars	7 mai
2 avril	4 juin



PLANNING DÉSHÉRBAGE VAPEUR 2019



L'école primaire de l'Èvre a fait sa rentrée cette année avec une nouvelle organisation du temps scolaire : les temps d'apprentissage sont répartis sur 8 demi-journées. Les horaires sont les suivants :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30

L'école poursuit ses actions avec les projets proposés par les enseignantes et soutenus par les parents d'élèves, l'APEC et la municipalité de Vezins : autant de chances de développer l'épanouissement personnel de chaque élève.

104 élèves sont répartis dans 4 classes :

- Une classe de Petite, Moyenne et Grande Section sous la responsabilité de Mme Claire BAUMARD, aidée de Mme Gilberte RICHARD, ATSEM.
- Une classe de Grande Section/CP sous la responsabilité de Mme Blandine BINET (Directrice) et de Sophie PROUTEAU aidées par Mme Audrey LAMOUREUX, ATSEM.
- Une classe de CE1/CE2 sous la responsabilité de Mme Sylvie DENIS.
- Une classe de CM1/CM2 sous la responsabilité de Mme Aurélie DECRAND.



MS-GS



GS-CP



CE1-CE2

CM1-CM2

APEC

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Communale (APEC) a élu un nouveau conseil d'administration lors de son assemblée générale du 28 septembre 2018. Il se compose ainsi : Anne-Claire CHAUVEAU (Présidente), Nicolas BERGER (Vice-Président), Myriam BAUMARD (Secrétaire), Alice GOURDON (Vice-Secrétaire), Céline NAIN (Trésorière), Fabien PLANA (Vice-Trésorier). L'association est sensible aux besoins des familles adhérentes ou non, afin de pouvoir répondre aux attentes les plus larges et surtout de partager des moments forts avec les enfants hors du temps scolaire. En cette fin d'année 2018, l'association a proposé la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année.

Réalisation des CM :

Certains assisteront à une séance cinématographique, d'autres se rendront dans une salle de spectacle et enfin une journée au Château d'Oiron (château dédié à l'art) sera organisée en fin d'année scolaire.

Le partenariat avec la bibliothèque « Marque-Pages » se poursuit. Les élèves de maternelle participent à l'opération « Voyage-lecture », d'autres classes se rendent à la bibliothèque afin de développer leur plaisir de lire.

Les élèves de maternelle et de CP découvrent les différents continents à travers la musique grâce à Béatrice RABY, intervenante spécialisée, du Conservatoire de Cholet.

Les activités de glisse à la patinoire continuent d'être appréciées par les élèves de GS/CP/CE1 et CE2.

Les élèves de CE et CM pourront quant à eux parfaire leur capacité de nage lors de séances à la piscine.

Enfin, les élèves de CM partiront en journée pendant 2 semaines sur le parc d'activités de Ribou pour s'initier à des activités de plein air (VTT, escalade...) et seront initiés à l'activité golf dans le courant de l'année.

Une rencontre sportive inter-écoles pour les maternelles aura lieu en fin d'année scolaire.

Blog de l'école : <http://passerelle.ac-nantes.fr/evre-vezins/>

☎ 02 41 49 02 64 - @ce.0490676U@ac-nantes.fr



L'équipe pédagogique

À retenir...

- Les inscriptions des futurs élèves se feront sur rendez-vous à partir du mois de mars.
- Des portes ouvertes seront organisées le vendredi 22 mars de 16 h 30 à 18 h 30.
- La fête de l'école aura lieu le 29 juin à la MCL.

Après les fêtes de fin d'année, l'association proposera tout d'abord une vente de fouaces au mois de février. Les parents seront naturellement prévenus à travers les cahiers de liaison de leurs enfants. La vente ne sera pas exclusivement réservée aux parents de l'école publique, mais proposée à l'ensemble des habitants de la commune. Les informations nécessaires seront données en début d'année.

Et puis le vendredi 8 février 2019 en soirée, nous organiserons un tournoi de Tac-Tik à la Maison Commune des Loisirs. Des précisions vous seront apportées ultérieurement.

De nombreuses autres animations seront proposées aux enfants de l'école ainsi qu'aux habitants de la commune. Nous vous tiendrons informés à travers les supports de communications municipaux ou dans les cahiers de liaison.



ÉCOLE PRIVÉE

Le mois de novembre 2018 a vu le renouvellement du bureau de l'APEL puisque Stéphanie DEFREITAS est la nouvelle secrétaire du bureau APEL et OGEC.

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs manifestations se sont déjà déroulées :

■ **La fête de rentrée** qui a permis de découvrir le thème de l'année pour l'école : les émotions

■ **Le marché de Noël** s'est déroulé le vendredi 7 décembre. Parents, grands-parents, amis... ont eu le plaisir d'écouter les chants de Noël orchestrés par les élèves de l'école.

Un marché des saveurs était accessible à tous. Plusieurs stands proposaient de quoi aiguïser les papilles et de pouvoir organiser les fêtes de fin d'année au mieux.

Nous remercions tous les artisans : Chocolaterie Bagiau (Cholet), pâtes de fruits, miel de Ribou, Caramélie, Maison Coraboeuf (Vihiers), EARL de la Theilande (porc bio de St Hilaire du Bois), saucissons, jus de pommes, les savons de Toutlemonde, la Cave du Rêve, les bières de Nuallé, jeux en bois...



Les enfants avaient confectionné des pots de cookies en classe et plusieurs mamans s'étaient retrouvées au préalable afin de réaliser des couronnes de Noël qui étaient vendues le soir du marché de Noël.

Il était aussi possible de se restaurer sur place avec le food truck de Christine ALLAIRE, qui proposait des crêpes ou galettes, à consommer sur place ou à emporter.

Notez dès maintenant les dates des prochaines manifestations 2019 organisées par l'APEL :

LOTO : dimanche 17 mars après-midi. Ouvert à tous. Restauration et buvette sur place.

MARCHÉ DE PRINTEMPS : il aura lieu tout un week-end à la mi-avril dans le centre bourg de Vezins.

KERMESSE : samedi 15 juin, le défilé des enfants, suivi de leur spectacle à la MCL. Ouverture des stands (pêche à la ligne, fakir...) vers 16h00, restauration sur place : bar, frites, crêpes. La soirée s'achèvera sur un repas convivial.

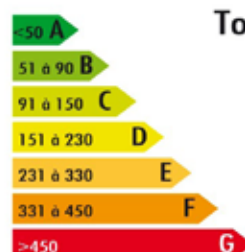
COLLECTE DE PAPIER + FERRAILLE : samedi 22 juin de 9h00 à 14h00 sur le parking de l'école. Pensez déjà à mettre de côté vos catalogues, publicités.

CONCOURS DE PALETS : vendredi 1^{er} décembre. Ouvert à tous, restauration et buvette sur place.

En ce début d'année, l'école Saint Joseph et les associations APEL et OGEC vous souhaitent une très bonne année 2019.

CABINET D'EXPERTISE CESBRON

Tous diagnostics immobiliers :



Vente Location - Amiante - Plomb
DPE - Electricité - Gaz
Mesurage - Termites

9 Rue des Landes - 49340 VEZINS
Tél. : 06 85 08 30 95
E-mail : diag.cesbron@orange.fr



Chers parents, enfants, partenaires...

La Commission Scolaire et l'équipe d'animation vous souhaitent une très bonne année 2019. Cette nouvelle année sera une fois de plus remplie de projets, d'activités pour vos enfants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous associer dans la réalisation de nos actions.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est un lieu d'activités libres, de détente, où l'enfant peut choisir celles qui l'intéressent : dessin, jeux de société, lecture, baby-foot, ping-pong..., jeux extérieurs lorsque le temps le permet, faire ses devoirs avec l'aide d'un animateur est possible !!!

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Il est destiné aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

Les parents peuvent confier leurs enfants aux animatrices à tout moment entre 7 h 00 et 8 h 30 puis les récupérer à chaque instant jusqu'à la fermeture, à 19 h 00.

Un service de garde est également proposé chaque mercredi de 7 h 00 à 18 h 15 à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

En 2018, 159 enfants ont fréquenté la périscolaire.



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

L'Accueil de Loisirs Extrascollaire est un lieu de découverte, de détente, de plaisir, de convivialité entre les enfants, partagé aussi avec les animatrices.

À l'Accueil de Loisirs, on apprend aussi à vivre ensemble, à prendre des responsabilités, à découvrir de nouvelles activités, à s'amuser !

Nous accueillons les enfants de 8 h 30 à 17 h 30 avec une possibilité d'accueil péricentre à partir de 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 15 le soir.

Avant chaque période de vacances, une plaquette d'informations est transmise aux enfants par le biais des écoles. Ils pourront ainsi découvrir le thème proposé par l'équipe d'animation.

En 2018, 124 enfants se sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Extrascollaire (petites vacances et été).

UN PETIT RETOUR SUR L'ANNÉE 2018

L'accueil périscolaire a connu une très forte demande en ce début d'année 2018. L'équipe d'animation, qui doit respecter un nombre de places attribuées par les services DDCS et PMI, a parfois été contrainte de refuser certains enfants sur ce service.

Face à cette situation, la municipalité de Vezins a donc sollicité en urgence la PMI afin d'obtenir une extension d'agrément. Pour ce faire, elle a octroyé la quasi-totalité du bâtiment existant à l'accueil périscolaire.

Depuis le 3 septembre 2018, ce service peut désormais accueillir 10 enfants supplémentaires âgés de moins de 6 ans. Néanmoins, pour une meilleure organisation de nos services, il est souhaitable d'anticiper au maximum l'inscription ou la désinscription de vos enfants

Chaque année, Alexandra et Christelle organisent 2 veillées. Elles s'en donnent à cœur joie car celles-ci remportent toujours un vif succès. Cette année, l'une d'entre elle était destinée à fêter la St Valentin « Entre copains », l'autre était consacrée à une rencontre « Spécial 6^{ème} ».



Invitez une bonne dose de parents sympathiques, ajoutez un grand nombre d'enfants dynamiques, mixez avec une équipe préparée, une multitude d'encas salés et sucrés, saupoudrez d'une ambiance festive et vous obtiendrez un apéro partagé inoubliable !!

Un grand merci aux parents et à leurs enfants pour leur participation et leur bonne humeur !!!

Dates d'ouvertures 2019 de l'accueil extrascolaire

Du 11 au 22 février
Du 8 au 12 avril
Du 8 juillet au 2 août
Du 26 au 30 août

INFOS

Différents documents téléchargeables sont à votre disposition : règlement intérieur, programme d'animation, dossier d'inscription, tarif sur :

www.mairie-de-vezins.com

Nous restons également disponibles pour tout renseignement complémentaire.

☎ 02 41 64 94 65

@ enfance@mairie-de-vezins.com

📍 10 rue du parc 49340 VEZINS

Associations

GYM DÉTENTE / DOUCE



Le club de gym et l'ensemble de ses adhérents vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2019.

Cette année encore, nous sommes une soixantaine d'inscrits. Si vous êtes intéressés, vous serez les bienvenus.

Vous pouvez nous rejoindre soit le mercredi matin de 9 h 00 à 10 h 00 ou le soir de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des sports de Vezins.

La cotisation est de 45 € par personne ou 80 € par couple.

Renseignements ☎ 06 08 05 38 91 ou 02 41 65 62 83



ENTENTE SPORTIVE VEZINS CHANTELOUP LA TOURLANDRY



Les compétitions de tennis ont repris plus tôt que d'habitude :

le 30 septembre pour les 35+, le 7 octobre pour les autres équipes seniors.

Pour cette saison, nous engageons 2 équipes masculines seniors, une équipe masculine 35 +, une équipe féminine senior et des jeunes en entente avec le TC Chemillé.

Les entraînements des jeunes et des seniors sont assurés par deux entraîneurs diplômés, Christophe MÉTAIS et Claude DENIEAU, le lundi et le jeudi. Pour connaître les jours, les heures et les lieux des entraînements, merci de nous contacter aux coordonnées ci-dessous. Vous avez encore la possibilité de vous inscrire !

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site :

entente-tennis-vezins.clubeo.com

ou nous adresser un message à esvezinsct@gmail.com.



ÉTOILE CYCLISTE VEZINS-CHANTELOUP



L'Année 2018 est terminée et il faut maintenant penser à cette nouvelle année 2019.

La galette du club et le renouvellement des licences se sont déroulés à la M.C.L. de Chanteloup-les-Bois, le dimanche 13 janvier 2019.

Concernant nos activités, une randonnée mensuelle est organisée et aura lieu aux dates suivantes :

Les lundis

4 mars	6 mai
1 ^{er} avril	3 juin

Rendez-vous au parking de la M.C.L. de VEZINS à 13 h 30.

Randonnées possibles également le dimanche matin avec un départ à 8 h 30 si déplacement extérieur, et à 9 h 00 si randonnée à VEZINS.

Bonne année sportive à tous.
E.C.V.C. VEZINS CHANTELOUP



JUMELAGE FRANCO-BELGE

L'association du jumelage a clôturé l'année 2018 avec la soirée du 8 décembre, sous le soleil espagnol.



Cette année encore, vous étiez nombreux à y participer. Nous vous remercions de votre présence et comptons sur vous le samedi 14 décembre 2019.

Nous vous rappelons que lors du prochain week-end de Pentecôte 2019, soient les 8 et 9 juin prochains, nous recevons nos amis belges pour le 42^{ème} anniversaire. Nous comptons sur votre présence afin de faire perdurer cette amitié franco-belge.

Si vous souhaitez participer ou accueillir une famille belge, merci de contacter Laura Charlos au 06 74 90 76 02 ou par mail : jumelage.vezins@gmail.com

Tout le bureau du jumelage franco-belge vous offre ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



OLYMPIQUE SALTURVEZINSCORON



Après 6 mois d'existence, l'Olympique SalTourVezinsCoron est désormais bel et bien implanté dans le ciel des quatre communes qui le composent.

Pour cette saison 2018-2019, l'OSTVC compte environ 250 licenciés. Une ossature solide permettant ainsi de constituer pas moins de 3 équipes U11 et 3 équipes U13, et environ 60 jeunes pousses en U7 et U9, l'ensemble étant sous la responsabilité de 3 éducateurs. Pour les U15 et U17, l'OSTVC est en groupement avec le club de SomloirYzernay CP ; ce qui permet de faire 3 équipes U15 et une équipe U17.

Chez les seniors, le début de saison est réussi du fait d'une forte participation aux entraînements mais surtout de résultats positifs en coupe et en championnat.

L'équipe fanion s'est qualifiée pour le 5^{ème} tour de Coupe de l'Anjou (à l'heure où nous écrivons) et se trouve à la seconde place de son championnat.

L'équipe réserve s'est, quant à elle, qualifiée pour les 1/16^e de finale du Challenge Hubert Sourice.

Sans oublier l'équipe 3 qui est le garant de l'ambiance du club, prendre du plaisir à se retrouver et mouiller le maillot



Remise des maillots de l'équipe B par les deux sponsors des maillots : CMG et AutoDistribution La Tourlandry. Cela s'est déroulé le dimanche 18 novembre avant le match du Challenge Hubert Sourice de l'équipe B.

ensemble étant l'objectif principal.

L'équipe 3 effectue un très bon début de saison et se trouve dans le haut du tableau.

Chez les jeunes, la mi-saison est positive ; on retiendra notamment la montée des U13A en division Élite. Une belle réussite pour les jeunes et une belle promesse pour le club.

Il faut dès à présent noter les prochaines dates des manifestations de notre club.

■ Le partage de la galette a eu le 20 janvier après le match de l'équipe fanion à Vezins.

■ La soirée du foot aura lieu le samedi 27 avril à la Salle des Sports de Coron, selon la formule de l'ASSC.

Réservez dès maintenant la date !

■ Et enfin, le traditionnel tournoi de sixte de l'Ascension qui aura lieu le jeudi 30 mai à la Tourlandry.

Nous comptons sur votre soutien et votre aide afin de faire en sorte que notre sport perdure dans nos communes. Il doit rester un des moyens d'intégration des nouveaux habitants et un lieu pour se retrouver et prendre du plaisir dans le respect de tous.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

<http://olympique-saltourvezinscoron.footeo.com/>



BORDRON
Associés

PARTICULIER / INDUSTRIEL

11 rue de Beauregard - 49300 CHOLET
Tél. 02 41 55 41 28
E-mail : contact@bordron-associes.fr
www.bordron-associes.fr

- Électricité
- Plomberie - Chauffage
- Énergies Renouvelables
- Entretien Maintenance

THOLIA
ARCHITECTURE

BERNARD PAILLAT

11 rue Saint Joseph
49360 MAULEVRIER
Tel : 07 81 93 20 13
Fixe : 02 90 87 11 71
b.pailat@tholia.fr
www.tholia.fr

Conception et réalisation architecturale
Diagnostic architectural et énergétique
Mise en conformité accessibilité
Urbanisme et étude parcellaire

Associations

CLUB DE L'ESPÉRANCE VEZINS



Bilan année 2018

Au cours de cette année 2018, le Club de l'Espérance vous a proposé de nombreuses sorties qui ont connu un succès vu le nombre de participants.

- Théâtre à Saint-Paul-du-bois : 26 personnes.
- Déjeuner spectacle Sainte Radegonde : 18 personnes.
- Journée du Capitaine à Château Gontier : 42 personnes.
- Cinéscénie Puy du Fou : 48 personnes.
- Spectacle de la Loge à Beaupréau : 36 personnes.
- Banquet de Valanjou : 111 participants autour d'un repas convivial suivi de danses, jeux, etc.
- Mini concours dont celui du 21 novembre : 86 participants.
- Soirée des maisons illuminées le 15 décembre.

Les gains récoltés lors de ces deux dernières manifestations ont été reversés au Téléthon.

- Nos 2 concours de belote interclubs ont connu avec une bonne affluente : environ 500 personnes à chaque fois
- 3 bals au cours de l'année qui ont réuni sur le parquet de la M.C.L. au total 565 danseurs (Mars : 205 - Juin : 150 - Novembre : 210).
- 19 décembre goûter de Noël offert à tous nos adhérents avec un spectacle.
- Nous avons terminé l'année 2018 avec passage à 2019 par le réveillon de la St. Sylvestre.



Projets 2019

20 février : Mini concours avec bottereaux
17 mars : Théâtre à Saint-Paul-du-Bois
26 mars : Concours de belote
31 mars : Bal à la M.C.L

Bonne année à tous

ASSOCIATION « VENT DU LYS »



La volonté d'être acteurs de notre territoire

Au cours de cet été, l'association « Vent du Lys » n'a pas communiqué, et pourtant elle était active. Un recours contre le parc de la Saulaie sur la commune de Coron, nous a amenés à réadapter le projet, toujours dans le respect de nos valeurs.

Celui-ci est maintenant centré sur le parc de la Grande levée situé sur les communes de Chanteloup et Vezins avec 3 éoliennes.

NOS OBJECTIFS ET NOS VALEURS COMMUNES

Fédérer en priorité la population locale des communes proches.

Privilégier le partage économique.

Créer de la richesse locale non délocalisable.

Participer à l'autonomie énergétique du territoire.

Générer un complément de revenus à moyen ou long terme pour les citoyens.

Le jeudi 29 novembre 2018 « Vent du Lys » a réuni, à la salle St Louis de Coron, les personnes qui se sont déjà engagées, pour communiquer sur les avancées du dossier.

Le montage juridique des sociétés et le mode de gouvernance envisagé ont pu être présentés. Avec les résultats des études de vent, la connaissance des tarifs d'achats de l'énergie et du montant des investissements, une approche sur la rentabilité a même pu être exposée.

Pour ceux qui ne se sont pas engagés, il n'est pas trop tard, vous pouvez nous rejoindre ; pour cela, vous avez deux solutions :

- Directement auprès des porteurs du projet avec un apport minimum d'une part et un maximum de 30 parts. Le prix de la part a été réduit afin de faciliter l'accès au plus grand nombre et ce, toujours dans notre objectif citoyen.
- Auprès d'Énergie Partagée Investissement, par l'acquisition d'actions de cette société.



Contacts association Vent du Lys

@ ventdulys@laposte.net

Claude CESBRON	VEZINS	06 60 86 40 16
Michel DURAND	CORON	06 40 49 66 26
Jean-Marie GABORIEAU	VEZINS	06 70 75 66 01
Gilles LEGEAY	VEZINS	06 76 10 16 84
Robert LEGER	CORON	06 99 46 54 92
André MASSON	MONTILLIERS	06 37 54 28 73
Joël MERLET	CHANTELOUP LES BOIS	06 86 87 20 59

LA GAULE VEZINAIZE

Toute l'équipe de la Gaule Vézinaise vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019



L'année 2018 a été fructueuse : les manifestations organisées ont attiré de nombreux participants, adultes et enfants, Vezinais ou non.

Nous vous remercions de votre présence lors de ces différentes journées, que ce soit à la journée « truite », au vide grenier, ou à la journée détente.

Nous vous rappelons que ces journées sont ouvertes à tous, y compris aux non-adhérents à l'association.

La saison de pêche débutera le 6 avril et se terminera le 31 octobre 2019.

Les tarifs restent inchangés :

À l'année	À la journée
22 € pour un homme	6 € par adulte
17 € pour une femme	
8 € pour un enfant	4 € par enfant

CERCLE BEL AIR



Les adhérents et le bureau du Cercle Bel Air vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux.

Le Conseil d'Administration invite tous les adhérents à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

23 février 2019 à 17 h 00 au Cercle.

Pour rappel, le Cercle propose à ses adhérents un terrain couvert de boule de fort, un terrain de pétanque, un four à pizza et une télévision dans une grande salle de convivialité où les amateurs de belote peuvent taper le carton. Des concours de palets sont également organisés.

Divers concours (belote, pétanque, palets...) ont lieu au cours de l'année dans chaque discipline.

Les dates seront communiquées ultérieurement dans la presse locale.



Les cartes annuelles sont à retirer chez : M. TIJOU Louis-Marie, Président de l'Association au 3 rue St Pierre 49340 VEZINS.

Les tickets journaliers sont à retirer à la Boulangerie BESSON, Place du Général de Gaulle 49340 VEZINS sauf le jeudi, jour de fermeture, où vous pourrez vous procurer les tickets chez ANGELA COIFF', Place du Général de Gaulle.

@ gaulevezinaise@outlook.fr

Dates à retenir

22 février : assemblée générale
1^{er} juin : journée truite
2 juin : vide-greniers

Ces deux événements seront organisés à l'étang de l'Uzelière.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente saison de pêche.

UNC / AFN VEZINS

- **Mercredi 8 mai** : Commémoration de la Victoire Guerre 39/45 au cimetière de Vezins puis cérémonie à Chanteloup les Bois.
- **Jeudi 5 septembre** : Réunion de l'UNC suivi du pique-nique de l'Association.
- **Lundi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice Guerre 14/18 à Vezins qui recevra Chanteloup les Bois, Nuallé et Trémentines.

L'UNC-AFN vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



VIHIERS - CHOLET
www.derouet-formation.com

0 805 035 065 Service & appel gratuits

FORMATIONS :
AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE
PISTE À VIHIERS OU À CHOLET
STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS
EXAMEN PSYCHOTECHNIQUE



APPLICATION MOBILE
 À TÉLÉCHARGER

Entraînements à la conduite
 GRATUITS



Simulateur de conduite

Associations

BIBLIOTHÈQUE MARQUE-PAGES

Les 17 bénévoles de la bibliothèque Marque-pages, dont 4 jeunes des écoles de la commune et collégiens, vous accueillent et cette année sous le thème de la gastronomie. Avis aux gourmands !

Un programme d'animations destinées aux petits comme aux grands...

2 dates sont déjà à retenir :

■ Dimanche 3 mars à partir de 10 h 00 à la bibliothèque : les enfants de 8 à 12 ans vont découvrir le conte d'Hansel et Gretel et réaliser des maisons en pain d'épices.

■ Vendredi 5 avril à 19 h 00 à la salle annexe : les plus grands pourront assister à une conférence-dégustation sur le vin « *Comment s'y retrouver dans les signes de qualité du vin : AOC, IGP, AB, Terra Vitis, Demeter, Biodyvin...* »

Des informations complémentaires sur les différentes animations seront prochainement diffusées.

Le bureau actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2018 :

- Présidente : Michèle GUILLOU
- Vice-Présidente : Anne-Claire CHAUVEAU
- Trésorière : Nathalie PATTEDOIE
- Vice-Trésorière : Sylvie VERGNAULT
- Secrétaire : Alice GOURDON
- Vice-Secrétaire : Éliane BAUDRY

« De la tête aux pieds »

C'est le nom du nouveau Voyage-Lecture qui a démarré avec les élèves de PS et MS de la classe de Claire Baumard de l'école publique de l'Èvre et les élèves de TPS-PS et MS de la classe de Laurence Bompil de l'école privée Saint Joseph. 4 rencontres sont programmées tout au long de l'année scolaire. Les enfants viennent découvrir à la bibliothèque une dizaine de livres sur le thème du corps. Ce Voyage-Lecture se clôturera par une mise en scène du livre préféré des classes participatives.

Tout au long de l'année, les bénévoles de la bibliothèque accueillent tous les élèves de la commune. Au mois de décembre, les élèves de l'école privée Saint Joseph sont venus écouter de beaux contes de Noël.

Un spectacle sur les contes d'hiver et de passage de la compagnie

Omi Sissi a eu lieu le mercredi

12 décembre à la bibliothèque Marque-Pages pour les enfants âgés de plus de 4 ans.

À partir de cette année, les rencontres Bébés Lecteurs seront proposées le samedi matin afin de rendre ces petits temps conviviaux accessibles à tous.



Les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur famille, assistantes maternelles, adhérents ou non-adhérents vont pouvoir découvrir une nouvelle sélection de livres. Adaptées à ce jeune public, ces séances sont toujours articulées autour d'un tapis ludique et accompagnées de musique, comptines...

Régulièrement, des nouveautés adultes et jeunesse vous sont proposées aux rayons BD, romans, Venez vite les découvrir !

Vous avez d'ailleurs la possibilité de consulter la disponibilité des livres de chaque bibliothèque du secteur Choletais sur le site E.Changes (réseau connecté des bibliothèques du Choletais). N'hésitez pas à nous demander des renseignements lors des permanences pour découvrir les nombreuses informations disponibles sur ce site. Une tablette connectée est mise à votre disposition.

Nous vous rappelons enfin qu'il est toujours possible de venir lire à la bibliothèque sans forcément être adhérent !

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque Marque-Pages vous souhaite une très belle année 2019.



Photos prises lors du "Voyage Lecture" animé par Céline G. et Marion V. de la médiathèque de Cholet.

TROUPE THÉÂTRALE



La troupe théâtrale a terminé sa saison 2018 au Puy Saint Bonnet avec un public conquis par la pièce

« **DÉBUT DE FIN DE SOIRÉE** » de Clément MICHEL.

Cette année encore, nous avons pu intégrer nos jeunes au plus grand plaisir de tous...

Nous tenons à remercier notre public, toujours fidèle, mais également tous les bénévoles qui participent à l'organisation ainsi qu'au bon déroulement de nos représentations.

Nous vous informons que les représentations auront aussi lieu à l'Espace Culturel du Puy Saint Bonnet à partir de mi-octobre 2019.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 1^{er} février 2019 à 20 h 00 à la salle des Accroscènes.



Le spectacle des baladins aura lieu à la MCL de VEZINS le week-end du **25 et 26 mai 2019**.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook : www.facebook.com/lesacroscenesvezins

ou sur notre site : <https://www.lesacroscenes-vezins.com>

La troupe théâtrale « LES ACCROSCÈNES » vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et vous donne rendez-vous pour une nouvelle comédie au Puy St Bonnet.



EARL HENRI AUPY ET FILS

Vigneron Récoltant

Le Clos de l'Abbaye

10 bis route de Montreuil
49260 LE PUY NOTRE DAME

☎ 02 41 52 26 71

✉ domaineaupy@gmail.com



GEOMETRES - EXPERTS

CHRISTIAENS - JEANNEAU - RIGAUDEAU

33 avenue de la Tessoualle
BP 31253 - 49312 CHOLET CEDEX
Tél. 02 41 65 66 16 - cholet@geocjr.fr

Associations



Le Centre Socioculturel Intercommunal Chlora'fil est un lieu pour les habitants, un lieu d'animations, d'activités, de projets et d'échanges. Toutes les actions sont construites à partir de demandes des habitants et leur participation. Vous êtes les bienvenus pour participer aux activités ou être

Le CSI Chlora'fil est porteur d'initiatives d'habitants.



Contacts

CSI Chlora'fil
 anims jeunesse chlorofil
 @chlorojeunesse
 Centre Socioculturel Intercommunal Chlora'fil
 40 bis rue de la Libération
 49340 Nuillé
 Tél. 02.41.55.93.41
 Mail : chlorofil@wanadoo.fr
 Site : csichlorofil.centres-sociaux.fr

Petite enfance

Le Relais Assistants Maternels R.A.M. propose une information sur les modes de garde et un accompagnement administratif (contrat de travail, aides financières, listes des assistantes maternelles de la commune). Animation des matinées d'éveil gratuites pour les parents, assistants maternels et les enfants de moins de 3 ans. Des Matinées sont également proposées aux assistants maternels et gardes à domicile pour développer leurs compétences. Des conférences et des débats sont proposés.

Le secteur Famille met en place toute l'année des sorties, des découvertes, des temps d'activité parents/enfants ou grands-parents/petits-enfants appelés « Mom'en Familles ». Des soirées conférences ou d'échanges peuvent aussi être organisées durant l'année ainsi que des ateliers parents. Des groupes de projets autour de la solidarité et de l'environnement permettent de mettre en œuvre des actions dans l'année.

Adultes

Le secteur Adulte/Senior propose des ateliers variés tout au long de l'année, des temps d'échanges et des événements tels que :

- Conversation dans la langue anglaise
- Couture
- Gym Équilibre pour seniors
- Nutrition
- Mémoire

Des activités pendant les vacances : sorties, bricolages, jeux, soirées, cuisine... Il y en a pour tous les goûts ! Des Soda'Fun le mercredi : C'est une animation gratuite une fois par mois sur ta commune. Des ateliers du samedi : bricolage, couture, numérique et média ou encore les sports innovants. 10 séances de 2h. Foyers des jeunes : accompagnement de projets de voyages, sorties dans les foyers. Séjours d'été pour les 11-17 ans. Journées d'information emploi jeunes. Baby-sitting : liste de baby-sitter disponible au CSI sur demande. Journée de formation au babysitting.

Vie associative

Le secteur Vie Associative propose un soutien administratif, comptable, juridique, pédagogique et matériel.

Infos diverses

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, **accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !**

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime :

- désintéressement,
- respect des différences et des croyances religieuses,
- reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant,
- discrétion sur son passé et sur sa famille.



Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au :

☎ 02 41 88 85 65

@ maineetloire@secours-catholique.org

Secours Catholique
15 rue de Brissac
49000 Angers

JOLLY JG GRANIT
Fabricant & Poseur

VENTE AUX
& PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

RETROUVER NOS RÉALISATIONS SUR
www.jollygranit.com

- Plans de travail de cuisine
- Taille de pierre
- Bac à douche à l'italienne
- Tous travaux de cimetière-marbrerie
- Fabrication et pose de monuments funéraires



CORON // 02 41 55 75 95 - info@jollygranit.com

actionnet
INDUSTRIE

Entreprise de propreté

actionnet
PARTICULIERS

Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout !

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes nos prestations, CESU accepté.

ST GEORGES DES GARDES
TÉL. 02 41 29 23 50
www.actionnet.a3w.fr

RAPPORTEZ VOS BIDONS !

À partir du 1^{er} janvier 2019, les particuliers n'auront plus le droit d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dans leurs jardins, sauf si ces produits sont considérés sans risque pour l'environnement.



Le Syndicat Layon Aubance Louets en charge entre-autre de l'amélioration de la qualité des cours d'eau vous incite à déposer vos bidons de produits phytosanitaires en déchèterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les

déchets chimiques ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les éviers. Ils nécessitent une prise en charge spécifique dans un centre de tri.

Si vous déversez des produits chimiques dans les canalisations, ils ne seront pas éliminés lors des traitements des stations d'épuration et perturberont leur fonctionnement. Ils vont donc rejoindre le milieu naturel et auront un effet très néfaste sur la qualité de l'eau et la plupart des espèces vivantes.

Aussi, pour préserver l'eau, votre environnement, votre santé, et celle de vos proches, allez déposer gratuitement vos bidons de produits phytosanitaires à la déchetterie.



OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Dans le cadre de ses actions de reconquête de la qualité de l'eau de nos rivières, le Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL) travaille avec les paysagistes afin de les accompagner et de les certifier s'ils s'engagent à jardiner « au naturel ».

Les méthodes d'entretien devront donc limiter l'impact sur l'environnement et la santé. Ce partenariat s'exprime au travers de la charte « Objectif Zéro Pesticide » signée et animée par le SLAL, la CCI* de Maine-et-Loire, le CPIE* Loire Anjou, et la CNATP*.

L'adhésion des paysagistes à la charte est volontaire et montre leur engagement pour la qualité de l'eau. A ce jour, une vingtaine de paysagistes s'est engagée à suivre le programme de formations aux méthodes alternatives (techniques de jardinage...).

(liste sur www.layonaubancelouets.fr, rubrique « communiquer et sensibiliser/ nos actions » ou en mairie)



Une cinquantaine de communes déléguées soutient cette démarche et est elle-même engagée dans un programme d'arrêt total de l'utilisation de pesticides y compris dans les cimetières et sur les terrains de sports.

- *CCI : Chambre des Commerces et de l'Industrie
- *CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- *CNATP : Chambre Nationale des Artisans et des Travaux Publics



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Intercommunalité

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers est organisée par le service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais.

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) désignent les déchets qui restent après des collectes sélectives. Elles sont collectées en bac marron et s'effectuent le **vendredi des semaines paires**.

La collecte des emballages ménagers (bac jaune) s'effectue le **vendredi des semaines impaires**.

Emballages métalliques
Boîtes de conserves, cannettes, bidons, etc.

Petits emballages cartons
Liquides, alimentaires, etc.

Emballages plastiques
Bouteilles, bidons, etc.

Papiers/Magazines
Journaux, magazines, etc.

Toutes les barquettes
Yoghurt, fromage, etc.

Tous les pots et les boîtes
Aliments, etc.

Tous les sachets
Aliments, etc.

Tous les films
Aliments, etc.

NOUVEAU ! Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !
Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton et aluminium, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

ST-P PUB TROP DE PUB ?
Demandez votre autocollant auprès du Service de Gestion des Déchets pour diminuer le volume de papier dans le bac jaune.

À Vezins, il existe deux secteurs de collecte, à savoir :
La zone 13 pour le bourg et les écarts
La zone 15 pour l'Alouettière, l'Eraudière, l'Espéronnière, La Grenauderie, La Limière, La Roche, le Bas Lourat, Le Haut Lourat, Le Hordeau, Le Rocheteau et Les Humeaux.

MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans,
Vous êtes sortis du système scolaire,
La Mission Locale du Choletais vous propose une aide et un accompagnement personnalisé sur :

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : découverte des métiers et des secteurs d'activité, aide à l'élaboration d'un projet professionnel ou changement d'orientation....

LA FORMATION : informations, conseils et positionnements sur les dispositifs de formation, études des financements possibles....

L'ACCES A L'EMPLOI : aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation, à la préparation de l'entretien d'embauche, diffusion des offres d'emploi et mise en relation, information sur les contrats de travail (apprentissage, professionnalisation...), possibilité de conventions de stage.

LA MOBILITE, LA SANTE, LE LOGEMENT, LA CITOYENNETE... : le soutien sur des questions en lien avec l'accès au logement, les moyens de transports, la santé, l'accès aux droits.

Un accueil sur Cholet :
Pour prendre rendez- vous, téléphonez au 02.41.49.81.00

Mission Locale du Choletais
48, rue des Bons Enfants 49300 CHOLET
Tél : 02.41.49.81.00 Email : mlc@mlducholetais.org

Nous rappelons que les jours de collectes 2019 seront accessibles sur le site cholet.environnement.fr via l'application, et les calendriers seront téléchargeables pour toutes les communes, également disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune de Vezins.

Après la collecte, pensez à rentrer vos bacs le plus tôt possible pour libérer les trottoirs.

CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIE ET ÉCO-POINTS

Pour les usagers Vezinais n'ayant pas de carte d'accès à ce jour, deux possibilités d'en faire la demande :
1 - Par internet sur www.cholet.fr
Chaîne thématique « Environnement »
2 - Formulaire à votre disposition à la Mairie

COLLECTE DES VERRES

La collecte des verres est réalisée par apport volontaire. Des conteneurs spécifiques sont mis à votre disposition sur la commune :
• Parking de la MCL – rue du Parc
• Rue Nationale (en face le cimetière)
• Route de la Tourlandry (à la sortie du bourg)
• Rue du Chapelet (à proximité du garage automobile)

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS
Direction de l'Environnement
Service Gestion des Déchets
Rue Saint Bonaventure
BP 62111
49321 CHOLET Cedex
Numéro vert gratuit 0 800 97 49 49
@adc@choletagglomération.fr

NOUVEAU ! Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

Nouvelles consignes de tri sur environnement.cholet.fr
AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS - Service Gestion des Déchets
0800 97 49 49
02.41.49.81.00

Le Choletais
L'aide pour réussir

Legend:
Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron)
Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune)
Jour férié
Période avec un décalage de jour de ramassage

Calendrier de collecte des déchets 2019

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANVIER	M 1	J 2	M 3	J 4	M 5	J 6	M 7	J 8	M 9	J 10	M 11	J 12	M 13	J 14	M 15	J 16	M 17	J 18	M 19	J 20	M 21	J 22	M 23	J 24	M 25	J 26	M 27	J 28	M 29	J 30	M 31
FEBVIER	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
MARS	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
AVRIL	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
MAI	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
JUIN	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31

STOP au gaspillage alimentaire !

Votre poubelle avale 55 kilos* de nourriture par an.

Nouvelles consignes de tri sur environnement.cholet.fr
AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS - Service Gestion des Déchets
0800 97 49 49
02.41.49.81.00

Le Choletais
L'aide pour réussir

Legend:
Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron)
Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune)
Jour férié
Période avec un décalage de jour de ramassage

Calendrier de collecte des déchets 2019

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JULIET	L 1	M 2	J 3	M 4	J 5	M 6	J 7	M 8	J 9	M 10	J 11	M 12	J 13	M 14	J 15	M 16	J 17	M 18	J 19	M 20	J 21	M 22	J 23	M 24	J 25	M 26	J 27	M 28	J 29	M 30	J 31
AOUT	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
SEPTEMBRE	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
OCTOBRE	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
NOVEMBRE	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31
DECEMBRE	V 1	M 2	D 3	M 4	J 5	M 6	D 7	M 8	J 9	M 10	D 11	M 12	J 13	M 14	D 15	M 16	J 17	M 18	D 19	M 20	J 21	M 22	D 23	M 24	J 25	M 26	D 27	M 28	J 29	M 30	D 31

ZONE 15

Calendrier de collecte des déchets 2019

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
D 7	J 7	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	V 8	M 8	M 8	V 8	D 8
M 9	S 9	L 9	M 9	S 9	L 9
J 10	D 10	M 10	J 10	D 10	M 10
M 11	S 11	L 11	V 11	L 11	M 11
V 12	M 12	J 12	S 12	M 12	J 12
S 13	D 13	M 13	D 13	M 13	V 13
D 14	J 14	V 14	L 14	J 14	S 14
L 15	S 15	M 15	M 15	V 15	D 15
M 16	D 16	J 16	L 16	S 16	L 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	M 18
S 19	D 19	J 19	M 19	S 19	J 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
L 21	S 21	L 21	L 21	J 21	S 21
M 22	D 22	M 22	M 22	V 22	D 22
J 23	S 23	J 23	J 23	S 23	L 23
V 24	L 24	D 24	V 24	M 24	M 24
S 25	M 25	J 25	S 25	J 25	M 25
D 26	D 26	M 26	L 26	S 26	J 26
L 27	S 27	J 27	M 27	D 27	V 27
M 28	D 28	V 28	L 28	J 28	S 28
J 29	S 29	M 29	J 29	V 29	D 29
V 30	L 30	D 30	M 30	S 30	L 30
S 31	J 31	V 31	J 31	D 31	M 31

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Vendredi matin des semaines paires
Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Vendredi matin des semaines impaires
Jour férié > Période avec un décalage de jour de ramassage.
Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte.

Votre poubelle
avale **55 kilos***
de nourriture
par an.



STOP au
gaspillage
alimentaire !

Nouvelles consignes de tri sur
environnement.cholet.fr
ADENE
0800 97 49 49
APPEL URGENT



ZONE 15

Calendrier de collecte des déchets 2019

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1	V 1	J 1	L 1	M 1	S 1
J 2	D 2	M 2	J 2	V 2	D 2
M 3	S 3	D 3	M 3	L 3	M 3
V 4	L 4	J 4	V 4	D 4	J 4
S 5	M 5	S 5	M 5	L 5	M 5
D 6	J 6	D 6	J 6	V 6	D 6
L 7	S 7	L 7	S 7	M 7	J 7
M 8	V 8	M 8	V 8	D 8	V 8
J 9	S 9	J 9	S 9	L 9	M 9
V 10	D 10	V 10	D 10	M 10	J 10
S 11	L 11	S 11	L 11	V 11	D 11
D 12	M 12	D 12	M 12	L 12	M 12
L 13	J 13	L 13	J 13	V 13	D 13
V 14	M 14	V 14	M 14	L 14	J 14
S 15	D 15	S 15	D 15	M 15	V 15
D 16	J 16	D 16	J 16	V 16	L 16
L 17	S 17	L 17	S 17	M 17	J 17
M 18	V 18	M 18	V 18	D 18	V 18
J 19	S 19	J 19	S 19	L 19	M 19
V 20	D 20	V 20	D 20	M 20	J 20
L 21	S 21	L 21	S 21	D 21	V 21
M 22	J 22	M 22	J 22	V 22	L 22
D 23	S 23	D 23	S 23	M 23	J 23
L 24	J 24	L 24	J 24	V 24	D 24
V 25	M 25	V 25	M 25	L 25	M 25
S 26	D 26	S 26	D 26	M 26	J 26
D 27	J 27	D 27	J 27	V 27	L 27
L 28	S 28	L 28	S 28	M 28	V 28
M 29	V 29	M 29	V 29	D 29	M 29
J 30	S 30	J 30	S 30	L 30	J 30
V 31	D 31	V 31	D 31	M 31	S 31

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Vendredi matin des semaines paires
Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Vendredi matin des semaines impaires
Jour férié > Période avec un décalage de jour de ramassage.
Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte.

NOUVEAU ! Ces emballages vont aussi
dans le bac jaune !



Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

Nouvelles consignes de tri sur
environnement.cholet.fr
ADENE
0800 97 49 49
APPEL URGENT



URGENCES

Pompiers Cholet	18 ou 112
Gendarmerie de Vezins	17 ou 02 41 64 40 02
S.A.M.U.	15
SERVICES DE GARDES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	Pharmacie : ☎ 32 37 ou www.3237.fr Médecins : ☎ 02 41 33 16 33 Dentistes : ☎ 02 41 87 22 53
Centre Anti-Poison	☎ 02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	☎ 39 19

SERVICES MÉDICAUX

Pharmacie HAMON PAUL Brigitte 46 rue de Cheneveau Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 / 12 h 30 – 15 h 00 / 19 h 30 Jeudi et samedi : 9 h 00 / 12 h 30	☎ 02 41 64 45 61
Infirmières Mme COMBREAU Catherine Mme DEFOIS Sylvie 17 rue de Cheneveau	☎ 06 10 04 51 48
Médecin généraliste Dr CODREANU Cristina 4 rue du Chapelet Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 / 12 h 30 – 14 h 30 / 18 h 30 Jeudi – samedi : 8 h 30 / 12 h 30	☎ 02 41 28 00 33
Kinésithérapeutes M. RUPIN Mickaël Mme BAUMARD Émilie Mme GIBOIRE Julie 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	☎ 02 41 64 44 93 Sur rendez-vous
Orthophoniste Mme RUPIN Emmanuelle 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	☎ 06 48 83 00 75
Sophrologue Mme SOURICE Ophélie 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	☎ 07 87 37 97 86
Clinique Vétérinaire de la Forêt 23 rue de Cheneveau Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00 Samedi : 8 h 30 / 12 h 00	☎ 02 41 64 40 10
Ambulances BARANGER – CAILLEAU (Commune de stationnement)	☎ 02 41 62 93 00
CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET 1 rue Marengo - CHOLET	☎ 02 41 49 60 00
POLYCLINIQUE DU PARC Av des Sables - CS 60908 - CHOLET	☎ 02 41 63 42 00

SERVICES COMMUNAUX

Mairie Place Flandres Dunkerque mairie@mairie-de-vezins.com www.mairie-de-vezins.com	☎ 02 41 49 02 60 ☎ 02 41 49 02 63
Agence Postale Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Lundi-mercredi-vendredi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 18 h 30 Mardi-jeudi : 9 h 00 / 12 h 00	☎ 02 41 64 40 59
Assistances Sociales Maison Départementale des Solidarités du Choletais 26 Avenue Maudet - Cholet	☎ 02 41 46 20 00
Collecte des ordures ménagères (voir calendrier de la CAC) Service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais 8 rue Gustave Fouillaron à Cholet N° vert gratuit (depuis un fixe) : 0 800 97 49 49	

Déchetterie « La Planchette » à Vezins
Lundi et vendredi : 14 h 00 / 17 h 00
Samedi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 17 h 00

Relais paroissial de Vezins ☎ 02 41 64 30 45

Cimetière : s'adresser à la Mairie

SERVICES SCOLAIRES

École Publique de l'Èvre
Place Flandres Dunkerque ☎ 02 41 49 02 64
Directrice : Mme BINET

École Privée Saint Joseph
Impasse Joseph Giron ☎ 02 41 64 40 05
Directeur : M. ROBIN

Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire
Rue du Parc ☎ 02 41 64 94 65
Directrice : Mme AUVINET
enfance@mairie-de-vezins.com

Bibliothèque « Marque-Pages »
Place André Perret
Mercredi : 10 h 30 / 11 h 30 ☎ 02 41 62 84 73
16 h 30 / 18 h 30
Vendredi : 16 h 00 / 17 h 30
Dimanche : 10 h 30 / 12 h 00

Salle de sports et MCL ☎ 02 41 64 96 80
Rue du Parc

Restaurant scolaire ☎ 02 41 64 38 53
Rue du Parc

SERVICES DIVERS

CAF ☎ 0 810 25 49 30
44 rue du Paradis - CHOLET

CPAM ☎ 36 46
2 rue Saint Éloi - CHOLET

CARSAT ☎ 39 60
26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET

MSA ☎ 02 41 31 75 75
67 bis rue de la Lime - CHOLET

AUTRES SERVICES

ENEDIS (ERDF) Pays de la Loire
Services clients particuliers
(raccordement) ☎ 09 69 32 18 82
serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr
Site : www.erdf.fr

ORANGE ☎ 10 13 et 10 15
www.orange.fr

POLE EMPLOI ☎ 39 49
24 rue du Carteron – CHOLET

VEOLIA EAU
Actiparc des 3 routes ☎ 0 9 69 32 35 29
2 rue Robert Schumann
49120 CHEMILLÉ

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ☎ 02 41 49 58 20
42 rue du Planty - CHOLET

TRÉSORERIE DE CHOLET ☎ 02 41 71 97 00
42 rue du Planty - CHOLET

SOUS-PRÉFECTURE ☎ 02 41 81 82 82
30 rue Trémoillère - CHOLET

PREFECTURE ☎ 02 41 81 81 81
Place Michel Debré - ANGERS

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
Place Michel Debré ☎ 02 41 81 49 49
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 09

CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE ☎ 02 28 20 50 00
1 rue Loire

44966 NANTES - CEDEX 09



DISTRIBUTEUR CONSEIL EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

15 boulevard du Poitou – BP 40443

49304 CHOLET CEDEX

Tél : 02 41 65 86 88

www.specimat.fr



Découvrez nos **OFFRES** de bienvenue !

BANQUE - ASSURANCE - TÉLÉPHONIE

Crédit Mutuel

Place de l'Abbé Thuillier - Trémentines
39441@creditmutuel.fr - 02 41 21 49 49

Credit Mutuel Trémentines - Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité limitée - Place de l'Abbé Thuillier
49340 Trémentines. RCS Angers 786 219 790 00015. Onas n°07 003 758. Crédit photos : Getty Images. 2018.



DES SPÉCIALISTES DE CONFIANCE

Pierre LOUP - Sylvie GUERAS

Elodie POUDRAY - Tom CRETIN-MAITENAZ - Anne

Sophie PASSELANDE

audioprothésistes diplômés d'état



Une relation clients 5 étoiles



- Conseils aux malentendants
- Bilan audioprothétique personnalisé et gratuit
- Contrôle et adaptation des aides auditives assistés par ordinateur
- Suivi et assistance technique de tous types d'aides auditives

Pour tout renseignement :

02 41 58 12 78

38 pl St Pierre CHOLET

02 41 64 00 65

4 rue d'Austerlitz (face à L'hôpital)CHOLET